

BULLETIN
DE
*l'Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises*



BRUXELLES
PALAIS DES ACADÉMIES

Bulletin
de
l'Académie Royale
de
Langue et de Littérature Françaises
1976

BULLETIN

DE

*l'Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises*



BRUXELLES
PALAIS DES ACADEMIES

SOMMAIRE

Ceux qui nous quittent

Gustave Vanwelkenhuyzen 5

Le mode régi par « après que »

Communication de M. Joseph Hanse à la séance mensuelle
du 10 janvier 1976 7

L'initiation académique

Communication de M. Carlo Bronne à la séance mensuelle
du 14 février 1976..... 21

L'aventure collective du Journal des Poètes

Communication de M. Edmond Vandercammen à la séance
mensuelle du 13 mars 1976 30

Hommage à Maurice Grevisse par Joseph Hanse 41

CHRONIQUE

Séance mensuelle de l'Académie 45

Catalogue des ouvrages publiés 47

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque de ce livre
par quelque procédé que ce soit et notamment par photocopie ou microfilm,
réservées pour tous pays.

Ceux qui nous quittent

Gustave VANWELKENHUYZEN

Le 28 janvier, l'Académie a perdu un de ses membres les plus éminents, Gustave Vanwelkenhuyzen, qui appartenait à la section de philologie depuis près de trente ans.

Né à Schaerbeek, le 9 avril 1900, Gustave Vanwelkenhuyzen y avait fait ses études à l'athénée, sous la direction d'Hubert Stiernet. Parmi ses professeurs figurait Henri Liebrecht qui devait recevoir son ancien élève en notre compagnie, le 12 février 1949.

Docteur en philologie romane, Gustave Vanwelkenhuyzen avait été professeur à l'athénée d'Ixelles, puis inspecteur de l'enseignement normal et moyen. À l'Université Libre de Bruxelles, il avait retrouvé deux autres académiciens, devenus professeurs de Faculté après lui avoir enseigné l'histoire à l'athénée : Gustave Charlier et Henri Grégoire.

Le nom de Gustave Vanwelkenhuyzen restera attaché à l'histoire des lettres françaises. Notre collègue avait appliqué son savoir et sa patience de chercheur à l'étude de plusieurs générations littéraires. Il s'intéressait particulièrement aux relations entre nos écrivains et les écoles françaises du naturalisme et du symbolisme. Son premier livre, *L'influence du naturalisme français en Belgique de 1875 à 1900* marquait le début d'une carrière d'écrivain qui aboutit à la récente édition de la correspondance entre André Gide et Albert Mockel, couronnement de longues années d'application minutieuse aux recoupements de la petite histoire.

Dans ses différents essais, Gustave Vanwelkenhuyzen a témoigné d'une discipline rigoureuse qui n'excluait pas les incursions marginales dans le Bois sacré. On se souviendra, entre autres,

des *Insurgés de lettres* où l'essayiste a réuni d'excellentes études sur Verlaine, Bloy et Huysmans, tandis que *Vocations littéraires* groupait des pages très vivantes sur Camille Lemonnier, Georges Eekhoud, Emile Verhaeren, Georges Rodenbach et Maurice Maeterlinck.

À ces grands noms il faudrait ajouter l'innombrable cohorte des écrivains auxquels Gustave Vanwelkenhuyzen a fait place dans ses préfaces, dans ses introductions à des anthologies et dans ses communications à l'Académie. On doit se borner ici à citer, dans l'ordre alphabétique : Marie Bashkirtseff, Eugène Demolder, Fernand Desonay, Georges Doutrepoint, Maurice Dullaert, Edmond Glesener, Arnold Goffin, Mallarmé, Henry Maubel, Francis Nautet, Fernand Severin, Jean Tousseul, Charles Van Lerberghe, Gustave Vanzype, Maurice Wilmotte, Zola. De l'abondance de ces travaux se dégagent des courants d'idées, des constantes dont l'histoire littéraire fera son profit à l'heure des synthèses. En rattachant notre patrimoine littéraire au domaine français, Gustave Vanwelkenhuyzen prenait le relais d'un Gustave Charlier, mais il ouvrait la voie à d'autres prospections. On n'oubliera ni sa probité intellectuelle, ni la fidélité de ses amitiés, ni une œuvre de pionnier qui porta son renom à l'étranger. Membre fondateur de notre Musée de la Littérature, il entourait cette institution d'une infatigable sollicitude.

Les études offertes à Gustave Vanwelkenhuyzen pour son 75^e anniversaire, sous le titre de *Regards sur les lettres françaises de Belgique*, entretiendront le souvenir de celui qui fut le gardien vigilant de l'héritage littéraire franco-belge.

Le mode régi par « après que »

Communication de M. Joseph HANSE
à la séance mensuelle du 10 janvier 1976

Il n'est pas inutile de nous interroger sur un usage séculaire que trop de gens, y compris des grammairiens et des lexicographes, sont prêts à considérer comme caduc : la construction d'*après que* avec l'indicatif.

On déclare que le subjonctif est devenu légitime. On prétend le justifier non seulement au nom de l'usage, mais au nom de l'histoire de la langue et de considérations linguistiques : on oppose une chronologie purement conceptuelle ou de raison à une chronologie de fait ; on parle même d'une incapacité de l'indicatif à exprimer aussi bien que le subjonctif un certain aspect de l'accompli. Pesons ces trois arguments.

L'usage d'abord. Il est incontestable qu'aujourd'hui la presse, la radio, la télévision, le Parlement, la rue, le monde des affaires, la littérature nous fournissent chaque jour des exemples d'*après que* construit avec le subjonctif. On en dresse des listes impressionnantes. Mais, si l'on cite une phrase où un écrivain a employé le subjonctif, je voudrais savoir s'il l'a fait par distraction ou par habitude et s'il n'a pas ensuite rectifié son usage. Je regrette qu'on n'établisse pas un tableau comparatif où, en face des emplois du subjonctif avec *après que*, on donnerait une idée des emplois, infiniment plus nombreux, de l'indicatif dans les bons textes littéraires contemporains.

Il n'y a guère que dans les journaux et à la radio que des relevés complets et des statistiques sérieuses confirmeraient la généralisation des relâchements de la langue parlée en cette matière.

L'histoire de la langue. Ici également une mise au point s'impose après la discussion publiée en 1970 (pp. 230-282) par une revue suisse, *Vox romanica*. S'opposant à Peter Wunderli, qui en allemand voulait justifier par la tradition cet emploi du subjonctif, le savant et fin grammairien Hugo Glaetli a démontré en français la fausseté de cette thèse.

Il faut le dire nettement. Depuis le XII^e siècle, *après ce que* et *après que* se sont construits avec l'indicatif. Les emplois certains du subjonctif sont exceptionnels, rarissimes pendant huit siècles. Les exemples des formes anciennes de la troisième personne du singulier, comme *eust fait* et *fust venu*, n'ont aucune valeur probante ; elles pouvaient en effet parfois, jusque dans la première moitié du XVII^e siècle, représenter un indicatif passé antérieur aussi bien qu'un subjonctif plus-que-parfait.

On rencontre encore les formes avec *st* ou un accent circonflexe, au XVII^e siècle, dans des cas indiscutables, où elles ne peuvent être que des indicatifs. Par exemple chez Théophile de Viau, dans l'élégie *A une dame* :

*Auiourd'huy l'iniustice a vaincu la raison,
Les bonnes qualitez ne sont plus de saison,
La vertu n'eust jamais vn siècle plus barbare,
Et iamais le bon sens ne se trouua si rare.*

Ou chez Charles Sorel, dans l'*Histoire comique de Francion* : *Il y en eust une alors qui repartit* (9^e livre, éd. Textes français modernes, t. III, p. 119 ; éd. Bibliothèque de la Pléiade, *Romanciers du XVII^e siècle*, p. 375).

Parce que cette confusion dans la graphie avait disparu lorsqu'il publia son *Dictionnaire de la langue françoise* en 1680, Richelet a cru que les formes en *eust* et en *eût* étaient des subjonctifs. D'où sa déclaration qu'*après que* « se met quelquefois avec le subjonctif et souvent avec l'indicatif ». A un exemple avec l'indicatif (*Après que j'eus dîné, je me mis à étudier*), il en joint un avec le subjonctif, emprunté à Port-Royal : *Après que Salomon eût bâti...*

Ce prétendu subjonctif sera corrigé bientôt après l'avoir été par Furetière. Il l'est en tout cas déjà dans l'édition abrégée du *Dictionnaire françois* de Richelet, en un volume (Amsterdam)

en 1706 : *eût bâti* devient *eut bâti*. Mais en dépit de l'élimination de ce seul exemple illustrant le subjonctif, les diverses éditions de l'ouvrage de Richelet maintiendront la règle : « se met quelquefois avec le subjonctif et souvent avec l'indicatif ».

Cette erreur, que Richelet a d'ailleurs partagée avec Furetière, a persuadé plusieurs grammairiens qu'*après que* pouvait se construire autrefois avec le subjonctif. Or, je le répète, l'emploi de l'indicatif est général depuis le moyen âge ; le XVI^e siècle n'offre pas un seul exemple probant du subjonctif ; la possibilité ou la tentation de construire *après que* avec ce mode n'apparaissent à aucun des nombreux grammairiens du XVII^e siècle ; aussi n'en parlent-ils pas. Ceci confirme que Furetière et Richelet se trompent.

Il faut attendre notre époque pour que, devant des emplois, d'abord exceptionnels puis envahissants, du subjonctif à la suite d'*après que* dans des textes littéraires, les grammairiens s'interrogent, ce que Littré ne songeait même pas à faire. Pas plus d'ailleurs que Sandfeld dans sa volumineuse *Syntaxe du français contemporain*, tome II, en 1936.

La même année, Damourette et Pichon, au tome V de leur *Essai de grammaire de la langue française*, notaient avec surprise quelques témoignages de l'emploi du subjonctif passé après cette conjonction, dans la langue parlée et dans le peuple, subissant l'influence d'*avant que* et de la rareté du passé antérieur et distinguant mal la valeur du subjonctif.

Le Bon Usage de Maurice Grevisse est un bon témoin à la fois de l'apparition tardive du subjonctif et de l'attention prêtée au phénomène par les grammairiens. Aucune remarque à propos d'*après que* dans les trois premières éditions : 1936, 1939, 1946. En 1949, dans mon *Dictionnaire des difficultés*, j'insiste sur la fréquence de la faute, à laquelle s'étaient intéressés Dauzat dans *Le Monde* en 1946 et Thérive dans *Le français moderne* en 1947. Je la qualifie de « très répandue » et je signale, en la condamnant, qu'elle se trouve chez d'excellents écrivains. Je cite une phrase de Duhamel que nous retrouverons tout à l'heure. En 1949 aussi, Grevisse, dans sa quatrième édition, produit le même exemple pour illustrer une remarque : « On trouve parfois *après que* construit avec le subjonctif ». S'il dit *parfois*, c'est qu'il

considère certains emplois comme une mauvaise graphie du passé antérieur, surmonté indûment d'un accent circonflexe : *Long-temps après que M. de Corson fût mort* (Montherlant). *Elle était restée, après que Vincent eût refermé sa porte sur elle, effondrée sur les marches* (André Gide).

Dans la 10^e édition du *Bon Usage*, qui vient de paraître, Maurice Grevisse consacre deux pages à la construction d'*après que* avec le subjonctif. Je suis heureux de le voir affirmer : « Il conviendrait, en attendant que l'usage se soit nettement déclaré, de tenir pour suspecte la construction de *après que* avec le subjonctif ». C'est aussi l'opinion de l'Académie française.

Il est donc certain que la tendance à employer *après que*, en littérature, avec le subjonctif est relativement récente. On voit l'erreur commise par la *Grammaire Larousse du français contemporain* lorsqu'elle affirme en 1964, à propos de cet emploi du subjonctif avec *après que*, où elle refuse de voir « une faute grossière » : « Tout au long des siècles, on trouve des exemples de ce subjonctif » (p. 131).

* * *

C'est depuis la fin du XIX^e siècle qu'on peut voir de temps en temps, chez des écrivains, *après que* suivi d'un subjonctif plus-que-parfait substitué à un passé antérieur. Mais c'est depuis une trentaine d'années seulement que, étendue au subjonctif passé, la faute s'est répandue.

Elle a été favorisée par la rareté du passé antérieur, devenu insolite dans la langue parlée plus encore que le subjonctif plus-que-parfait. Il y avait donc risque de les confondre au profit du subjonctif lorsqu'il fallait transcrire un passé antérieur dans la langue écrite, où il restait vivant.

C'est un fait aisément contrôlable. A cause de l'homophonie, de même que l'on confond *fut-ce*, *fût-ce* et *fusse*, on distingue mal dans l'écriture le passé antérieur *il eut fini* et le subjonctif plus-que-parfait ou le conditionnel passé deuxième forme : *il eût fini*. On trouve même à la première personne, à cause de la liaison, *j'eusse entendu* pour *j'eus entendu* ou l'inverse. Maurice Druon écrit, sans l'excuse d'une liaison : *Je n'y eus pas porté attention* au lieu de *Je n'y eusse pas porté attention*.

Un des premiers exemples littéraires de l'emploi du subjonctif avec *après que* est de Verlaine (*Quinze jours en Hollande*, 1893, V) : « La suite de ma conférence fut alors de longues citations de moi. Toujours *Sagesse* tint la tête. Après que j'eusse eu fini, nous fûmes invités, Zilcken et moi, à une soirée... ».

Ici encore il y a sans doute, plutôt qu'un emploi conscient du subjonctif, substitution de *j'eusse eu fini* à *j'eus eu fini*. Le récit est au passé simple ; on attendrait *après que j'eus fini*, passé antérieur ; le poète recourt à une forme surcomposée, courante dans le français parlé (la narration est écrite sous forme de *Lettres à un ami*). Au lieu d'employer le passé surcomposé *après que j'ai eu fini*, Verlaine entraîné par un télescopage du passé antérieur et du passé surcomposé, donne à celui-ci la forme tout à fait insolite du passé antérieur surcomposé : *j'eus eu fini* ; mais parce qu'elle n'a aucune vie dans la langue et qu'il fait mentalement la liaison entre *j'eus* et *eu*, il écrit *j'eus* comme un subjonctif, *j'eusse*, qui est une forme moins rare.

La substitution du subjonctif plus-que-parfait au passé antérieur a été d'autant plus aisée et plus fréquente que le passé antérieur est resté courant, je l'ai dit, dans la langue écrite évoquant des événements passés. Il exprime un fait accompli, non répété, qui a eu lieu, dans un temps déterminé et assez limité, avant un autre également au passé. Celui-ci est généralement exprimé au passé simple, qui reste le temps privilégié du récit écrit au passé à la troisième personne : *Le lendemain, après qu'il se fut rasé, une vieille femme s'approcha* (R. Mallet, *Région inhabitée*, p. 64). Mais le passé antérieur peut accompagner un présent historique : *Après qu'il eut brouté, trotté, fait tous ses tours, Jeannot lapin retourne aux souterrains séjours* (La Fontaine) ; ou un imparfait : *Je l'avais cru depuis longtemps passé de vie à trépas — mais il était mort au mois de mai dernier, à Tahiti où il vivait après qu'il nous eut quittés*. (F. Mauriac, *La Robe prétexte*, ch. VIII) ; ou un passé composé : *Ils (ces rapports) ne se sont détériorés que plus tard, (...) après que, à son tour, il eut été obligé de quitter le boulevard Hausmann* (Céleste Albaret, *Monsieur Proust* (ch. III, p. 36) ; ou un plus-que-parfait : *Le « dédommagement » reçu d'Adrien, il en avait entrevu l'usage dès qu'il l'eut sollicité* (L. Estang, *Les Stigmates*, Éd. Poche, p. 38). Je choisis à

dessein une citation avec *dès que* pour rappeler que le passé antérieur est amené non seulement par *après que* mais par *dès que*, *quand*, *lorsque*. La remarque nous sera utile dans quelques instants.

On voit comment s'est faite en littérature la substitution du subjonctif plus-que-parfait au passé antérieur : à la faveur d'une homophonie, complète ou approximative, à la troisième et à la première personne du singulier. Mais à partir du moment où l'oreille et la mémoire ne distinguaient plus parfois des formes voisines infiniment plus fréquentes dans la langue écrite que dans la langue parlée, d'autres étapes ont été rapidement franchies.

La confusion s'est étendue au pluriel des mêmes personnes ; là, il fallait bien s'apercevoir qu'on employait des subjonctifs ; on l'acceptait d'autant plus facilement que le subjonctif restait malgré tout plus vivant dans le français parlé que le passé antérieur. On a donc pu croire (nous verrons que c'est à cause d'*avant que*) que le subjonctif était le mode normal.

D'où le passage au subjonctif passé, qui se faisait déjà, nous l'avons vu, dans la langue parlée ; souvenons-nous que, dans la négligence usuelle — et permise — des règles strictes de la concordance des temps, il marque l'antériorité par rapport à un passé, à un présent ou à un futur. Introduit par *après que*, il se substitue non seulement au passé antérieur mais à trois autres temps de l'indicatif : passé composé, plus-que-parfait, futur antérieur.

* * *

Il est frappant toutefois que les trois conjonctions *lorsque*, *quand* et *dès que* résistent à la subjonctivité qui atteint *après que*. Est-ce parce qu'elles seraient moins employées au passé ? Certainement pas. Leur immunisation nous fait toucher du doigt la raison profonde de la contagion particulière à laquelle n'a pu se soustraire *après que* : celle d'*avant que*. Une symétrie s'est établie assez naturellement, à l'époque contemporaine, entre ces deux conjonctions parallèles. Elle n'a pu s'imposer dans le français écrit qu'à la faveur des confusions que j'ai notées plus haut entre les formes raréfiées, en français parlé, du passé simple

et du subjonctif imparfait, du passé antérieur et du subjonctif plus-que-parfait ¹.

Je viens de dire que cette symétrie entre les deux conjonctions s'est faite assez naturellement. Il était en effet assez naturel de traiter *après que* comme *avant que*, du moment qu'on distinguait mal les temps verbaux qui suivaient. Mais il faut ajouter et montrer que ce traitement commun s'est fait au mépris de l'opposition fondamentale entre les deux conjonctions et entre les deux modes.

Avant que a toujours requis le subjonctif et continue à le faire avec une constance remarquable, même dans la langue parlée. On pourrait s'en étonner si on comparait le français au latin.

Comment ne songerais-je pas ici à ces vers de *La Bonne Chanson*, si finement commentés par Marcel Thiry dans *Le Poème et la langue* ? Ces pages viennent d'être reprises à la fin de l'édition des œuvres poétiques complètes de notre ami, chez Seghers.

*Avant que tu ne t'en ailles,
Pâle étoile du matin...*

tourne ton regard vers le poète, puis fais luire sa pensée dans le doux rêve de sa mie, dit en substance Verlaine.

Nous ne concevons pas qu'il soit possible de dire : *avant que tu t'en iras* ni *avant que tu t'en vas*. Et cependant on aurait dit en latin soit *antequam abis* (du verbe *abire*, s'en aller ; *abis*, indicatif présent ; « avant que tu t'en vas ») soit *antequam abeas* (subjonctif présent ; « avant que tu t'en ailles »). Le latin faisait en effet des distinctions très subtiles, trop subtiles pour avoir pu se maintenir, et le subjonctif l'a emporté.

1. On pourrait se demander pourquoi ce n'est pas *avant que* qui a subi l'attraction modale d'*après que*. L'indicatif étant le mode régulier dans la plupart des propositions temporelles, il n'eût pas été étonnant qu'*avant que* se construisît finalement comme *après que*.

La réponse me paraît se trouver dans le fait qu'*après que* appelait fréquemment, dans le récit écrit au passé, le passé antérieur, confondu aisément avec le subjonctif plus-que-parfait. Orienté vers l'avenir et vers le subjonctif, *avant que* n'appelait pas plus souvent le subjonctif plus-que-parfait qu'un autre temps ; il ne se prêtait donc pas à cette confusion des formes verbales qui a été une des conditions de la faute qui retient notre attention.

En français il ne souffre aucune concurrence, dès les plus anciens textes. On l'explique aisément dans le vers de Verlaine : le poète est évidemment incapable d'agir sur le départ de l'étoile, mais il voudrait le conjurer, le retarder. D'où peut-être l'emploi de *ne*. Le subjonctif traduit cette sorte d'opposition à la réalité.

Ailleurs, si le fait paraît également inéluctable, on peut espérer qu'il sera retardé ou modifié par le procès de la proposition principale : *Écrivez-lui vite avant qu'il prenne (ou ne prenne) une décision*. La lettre pourra peut-être en effet retarder ou changer la décision prévue.

J'aurai soin de le voir (A) avant qu'il parte (B). Même si le départ (B) est certain, si on ne désire pas qu'il soit différé, on peut espérer qu'il n'aura pas lieu dans les mêmes conditions ou dispositions d'esprit que si A n'avait pas été réalisé.

Disons même que, dans la situation évoquée par ces deux derniers exemples, la personne à laquelle on pense pourrait renoncer à prendre telle décision ou à partir, après avoir reçu la lettre ou la visite, conçues expressément, elles, comme devant être faites.

Ainsi, selon les circonstances, B, introduit par *avant que* et situé dans l'avenir après un autre fait (A) énoncé dans la principale, peut être assuré ; on peut vouloir le retarder ou le modifier ; il peut, contre toute prévision, ne pas se réaliser ; dans tous les cas, sa réalisation ou sa non-réalisation restera sans influence sur A qui l'aura précédé.

B est toujours perçu comme une limite dans un temps à venir, un point de repère avant lequel A se fera. Tandis que celui-ci est tout naturellement placé, même s'il est futur, sur le plan de la réalité¹, B est simplement envisagé par l'esprit dans une visée, comme quelque chose dont la perspective de réalisation peut être accompagnée de quelque désir d'annulation ou de modification et en tout cas comme quelque chose dont la réalisation effective ne peut avoir aucun effet sur A.

Ceci oppose nettement *avant que* à *après que* et explique pourquoi le fait qu'il introduit n'est pas placé sur le plan de la réalité objective.

1. Voir dans le Bulletin de l'Académie (1960) ma communication sur *La valeur modale du subjonctif*. Nouveau tirage à part en 1965.

Mais comment justifier le subjonctif lorsque les faits A et B se situent dans le passé, se sont réellement produits, appartiennent donc à une réalité constatée ?

J'ai pu lui parler (A) avant qu'il lût votre lettre (B). Avant qu'il fût malade (B), on le voyait chaque jour sur le chantier (A). La lettre a été lue, la maladie a eu lieu. En pure logique, ces faits enregistrés auraient pu être énoncés à l'indicatif, comme en latin. Ils l'ont pourtant toujours été au subjonctif en français.

On peut se demander s'il y a eu ici extension de l'emploi du subjonctif, normal quand il s'agit de l'avenir. Mais à y regarder de près, on constate que, même passé, même réalisé, B n'est présenté que comme devant encore se produire, donc dans l'avenir, par rapport à A et que celui-ci se serait réalisé même dans le cas où B ne l'aurait pas été. On voit qu'il y a identité non seulement de présentation mais de conception des rapports, qu'il s'agisse de l'avenir ou du passé.

Il n'est donc pas nécessaire de penser qu'il y a eu analogie, extension au passé d'un emploi rationnel du subjonctif appliqué à l'avenir. Si l'on tenait à parler d'analogie, il faudrait observer qu'il n'y a pas eu déviation. L'énoncé au subjonctif de faits indubitables, constatés, réalisés dans le passé est la conséquence d'une identité dans la façon de présenter les faits et de concevoir les rapports.

Nous allons voir qu'au contraire l'analogie qui construit *après que* avec le subjonctif, à l'imitation d'*avant que*, est purement artificielle et mécanique, non seulement dénuée de support logique mais en contradiction avec le sens même des conjonctions et le système de la langue.

* * *

Après que présente, comme *lorsque* mais dans un rapport de postériorité, deux faits que la pensée considère avec autant de réalité l'un que l'autre, dans une chronologie de fait et non seulement de raison, qu'ils soient passés ou futurs : *Il nous a reçus après que son ami l'en a prié. Il ne partira qu'après que vous serez arrivé.*

On ne peut plus, cette fois, parler d'une simple visée de l'esprit. Le fait introduit par *après que* est bien évoqué comme une réalité à partir de laquelle l'autre s'est produite ou se produira ; il a autant de réalité objective que l'autre aux yeux du locuteur ; *après que* suivi de l'indicatif ne le situe pas seulement dans l'aspect de l'accompli mais dans un temps aussi réel que celui de l'autre fait.

Comme d'habitude, le conditionnel doit remplacer l'indicatif quand le sens le demande : *S'il consentait à nous promettre de venir, nous ne partirions qu'après qu'il serait arrivé. Partir et arriver* sont liés chronologiquement et en fait dans l'éventualité peu probable qui est envisagée ; *arriver*, introduit par *après que*, ne se met pas au subjonctif ; du même type que l'autre, qui est appelé à lui succéder, ce procès s'énonce comme lui au conditionnel.

Tous deux resteraient à l'indicatif si l'éventualité n'était pas présentée comme peu probable : *Si vous venez me voir après que j'aurai terminé ce travail, nous aurons le temps de bavarder.*

Georges Duhamel a eu tort d'écrire, en parlant de certains groupes humains soudés par le partage de l'infortune au cours de l'exode de 1940 : *S'il leur fallait se séparer maintenant, après qu'ils aient versé leur sang sous le même déluge de feu, dans le même fossé plein d'herbe, ils auraient le sentiment de perdre les derniers débris de leur malheureuse patrie (Lieu d'asile, ch. 43, p. 107).* Il fallait : *après qu'ils ont versé*, puisqu'il s'agit d'un fait réel, passé, vécu.

On a tenté de justifier par une idée d'éventualité, de valeur conditionnante, l'emploi du subjonctif dans cet article de la Constitution de la IV^e République française (1946) : *Le Président du Conseil et les Ministres ne peuvent être nommés qu'après que le Président du Conseil ait été investi de la confiance de l'Assemblée.*

Mais jamais le subjonctif n'est substitué à l'indicatif dans d'autres cas, par exemple après *lorsque* ou *dès que*, pour faire apparaître la valeur conditionnante d'une proposition temporelle. Cette valeur renforce même le lien entre les deux faits et la nécessité de l'accomplissement de l'un d'eux pour que l'autre se réalise. Il n'y a donc aucune raison de renoncer à l'indicatif.

André Thérive, qui considérait l'emploi du subjonctif après la conjonction *après que* comme un solécisme incontestable, admettait une certaine possibilité de le justifier dans les phrases exprimant une éventualité : *Peut-on concevoir que nous reverrions notre gros lot à l'État après que notre numéro soit sorti ?* Mais l'éventualité s'exprimerait normalement par le conditionnel *serait sorti*. De même dans cet autre exemple que proposait Thérive : *La lune volerait en morceaux, après que la comète l'eût rencontrée*. Thérive était loin d'ailleurs d'exclure le conditionnel (*aurait rencontrée*), qui pour moi s'impose dans de telles phrases.

Le système de la langue est net et ne demande jamais, ne devrait jamais tolérer qu'*après que* soit suivi du subjonctif, pas plus que *dès que*, *lorsque* ou *quand*.

Rappelons ce texte de La Bruyère (*Les Caractères*, XII, 19) : « Il ne s'agit point si¹ les langues sont anciennes ou nouvelles, mortes ou vivantes, mais si elles sont grossières ou polies, si les livres qu'elles ont formés sont d'un bon ou d'un mauvais goût. Supposons que notre langue pût un jour avoir le sort de la grecque ou de la latine, serait-on pédant, quelques siècles après qu'on ne la parlerait plus, pour lire Molière ou La Fontaine? »

On ne peut prétendre légitimer le subjonctif par une idée de condition ou d'éventualité. On ne peut surtout pas imaginer qu'il s'est employé d'abord ou principalement dans de tels cas, à partir desquels il aurait fait tache d'huile.

Le corpus des fautes et leurs dates montrent que le subjonctif s'est d'abord et surtout employé, en français écrit, à propos de faits passés, dont la réalisation était assurée. On peut expliquer l'apparition et la diffusion du subjonctif, on ne peut justifier l'emploi irrationnel de ce mode.

* * *

Je ne puis achever cet exposé sans déplorer la façon peu scientifique et même nettement tendancieuse dont la question est présentée dans le monumental *Trésor de la langue française*.

1. Ancien tour signifiait : *Il ne s'agit point de savoir si*.

Celui-ci, en cours de publication depuis 1971, prétend être le dictionnaire le plus complet, le plus rigoureux, de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960). Sa documentation littéraire est constituée par un millier d'œuvres traitées par ordinateur, ce qui donne 70 millions de fiches disponibles.

Il est essentiellement descriptif. On oppose description à normativité. C'est fort bien dans la mesure où la description bannit un quelconque a priori ; mais si deux usages sont en concurrence depuis peu, alors que la période considérée s'étend sur plus d'un siècle et demi, une description scientifique doit donner un reflet objectif de la fréquence des emplois, aux divers niveaux de langue et aux diverses époques.

Si le *Trésor de la langue française* tenait compte de ces critères, on y verrait *après que* suivi généralement de l'indicatif au XIX^e siècle, puis de l'indicatif ou du subjonctif, toujours minoritaire, depuis une cinquantaine d'années.

Comme le *Trésor* fait volontiers des remarques sur les fréquences et sur les emplois stylistiques et a soin d'ajouter parfois un commentaire grammatical, ce devrait être l'occasion, pour *après que*, de fournir de telles précisions et de résumer les diverses thèses, favorables ou hostiles à l'emploi du subjonctif.

Or *après que* est donné comme suivi indifféremment du subjonctif ou de l'indicatif. Pour qu'on ait bien l'impression initiale que les deux emplois sont à égalité dans l'usage, le *Trésor* donne quatre citations avec l'indicatif et quatre avec le subjonctif. Mais pour convaincre en même temps le lecteur que l'indicatif est d'un usage périmé, on choisit arbitrairement pour l'illustrer quatre citations partant de 1829 et s'arrêtant à 1927 (Cousin, Barrès, Gide, Benda), tandis que les quatre autres, où *après que* est suivi du subjonctif, vont de 1923 à 1953 (François Mauriac, Colette, Drieu La Rochelle, Albert Camus).

Le texte de Mauriac, tiré de *Genitrix*, est cité à l'actif (*eût trahi*) au lieu de l'être au passif (*eût été trahie*), ce qui enlève à la phrase tout son sens. Le n^o de la page n'est pas celui de l'édition originale (1923), à laquelle on a l'air de se référer, mais celui du tome I des *Œuvres complètes*, 1950.

Si pour Colette on avait eu le même souci et pour Camus la même possibilité de se reporter à l'édition définitive, on aurait vu que ces deux subjonctifs sont devenus des indicatifs.

La citation de Colette renvoie à *La Naissance du jour*, 1928, p. 16 (en réalité, p. 46). Colette parle de sa mère et de son père : *Si elle n'osait pas dire quelle place il occupait dans son cœur, ses lettres me le laissèrent apprendre après qu'il l'eût quittée à jamais*. Dans l'édition des *Œuvres complètes* de Colette, établie « sous les yeux de l'auteur », au tome VIII, 1949, p. 28, *eût quittée* est remplacé par le passé antérieur *eut quittée*.

Il en est ainsi également du texte de Camus. En 1953, dans l'édition citée de *La Dévotion à la croix*, on lit : *Après que tu m'aies abandonnée, j'ai d'abord fui le couvent pour la montagne* (p. 578). Si le subjonctif subsiste au tome VI des *Œuvres complètes* la même année (p. 125), il devient un indicatif (*Après que tu m'eus abandonnée*) dans l'édition définitive (*Théâtre, récits, nouvelles*) de la Bibliothèque de la Pléiade (1962 ; p. 580 de la réédition, 1967). D'autres subjonctifs suivant *après que* ont été remplacés par des indicatifs dans cette édition.

Que dire enfin de la remarque grammaticale du *Trésor* ? Elle est copieuse, elle s'étend sur une demi-colonne. Mais, ignorant volontairement les arguments favorables au maintien de l'indicatif, elle répond seulement à la question : « Pourquoi le développement du subjonctif avec *après que* depuis le début du XX^e siècle ? » Cela lui permet de se borner à résumer deux études qui tendent à le justifier. La contrepartie, qui pourrait faire douter le lecteur, restera au fond des oubliettes du *Trésor*.

Ainsi, celui qui consulte cet ouvrage, dans lequel on pouvait mettre tant d'espoirs, devra être convaincu non seulement qu'il a le choix total entre l'indicatif et le subjonctif, mais que celui-ci est la construction moderne, généralisée en littérature, et la seule qui soit fondée sur l'usage, la raison et les travaux des linguistes.

Redisons donc que, malgré sa fréquence toute relative dans les textes littéraires, l'emploi récent du subjonctif est dû à une mécanisation aberrante. Il doit être évité, selon moi, par ceux qui tiennent à écrire mais aussi à parler correctement, à faire

preuve de jugement, à montrer qu'ils ont le souci de respecter la différence d'optique entre *avant que* et *après que* et qu'ils restent fidèles au sens de la langue et à un des systèmes fondamentaux et bien vivants du français, l'opposition entre l'indicatif et le subjonctif. Au moment où l'usage est encore loin de s'être nettement prononcé, quoi qu'on dise, en faveur du subjonctif dans les milieux littéraires et cultivés, chacun de nous a le devoir, comme Colette et Camus qui se sont corrigés, de renforcer l'emploi de l'indicatif après la conjonction *après que*.

L'initiation académique

**Communication de M. Carlo BRONNE
à la séance mensuelle du 14 février 1976**

Il est bon, a dit quelqu'un, de mépriser les honneurs mais seulement après les avoir reçus. Tel notable affiche son humilité égalitaire. Placez-le en bout de table, vous verrez la tête qu'il fera. Quiconque met son honneur à nier les distinctions entre les hommes les réprouve lorsqu'ils sont au pluriel, ce qui paraît singulier. Personne ne soutient que les titres et les décorations confèrent à celui qui les porte une « valeur ajoutée ». Pas plus qu'ils ne sont un asservissement. Un politicien que Léopold II avait comblé de plaques et de grand-cordons l'attaqua par la suite avec violence. « Je l'ai couvert de crachats, remarqua le Roi, il me les a bien rendus ». La hiérarchie des honneurs fait penser au catoblépas qui se dévorait lui-même. Moins on en a, plus on y attache d'importance. L'ouvrier décoré pour une existence de labeur regarde sa boutonnière fleurie avec une juste fierté, son ruban n'est pas une faveur.

Les États, qu'ils soient totalitaires ou démocratiques, ont tous une académie dont les membres se sont, pour la plupart, gaussés quand ils étaient jeunes. La Belgique ne fait pas exception à la règle ; elle en possède six ou sept, ce qui est beaucoup proportionnellement à la France qui n'en a que cinq et compte cinq fois plus d'habitants. La plus jeune a été finalement l'Académie royale de langue et de littérature françaises. Sœur cadette de l'Académie française qui accueille les représentants de l'élite intellectuelle dans toutes les disciplines, la compagnie belge n'est accessible qu'aux écrivains, philologues et linguistes ayant contribué à l'illustration de la langue française ou des dialectes wallons.

Au contraire de ce qu'impose, sous la Coupole, l'usage des visites des candidats, parfois rebutantes et souvent trompeuses, aucune candidature n'est requise chez nous. Il est même conseillé de ne pas paraître postuler. Passivité relative car il est aussi périlleux de sembler trop pressé que trop indifférent. Comme les autres, j'ai été soumis au jeu du chat et de la souris. Le prendra-t-on ? Ne le prendra-t-on pas ?

J'étais lié avec un jeune comédien, Stéphane Audel, neveu d'Edmond Glesener, le romancier des petites gens du *Cœur de François Remy* et de *Aristide Truffaut, artiste découpeur*. Par lui, me parvenaient des échos académiques. Glesener avait été directeur général des Arts et Lettres, fonctions toutes puissantes alors. Bedonnant et jovialement protecteur, il parcourait lentement les expositions et inaugurait les statues, suivi d'un cortège de quémandeurs déférents comme s'il était le président de la République visitant le Salon d'automne au Grand Palais. Après sa retraite, je lui rendis visite. Je trouvai un homme amer, faisant pitié. Il n'avait plus rien de sa superbe. Les thuriféraires avaient disparu, les invitations s'étaient taries, les éditeurs louvoyaient. Ses manuscrits s'accumulaient ; il continuait d'écrire avec rage, moins pour s'occuper que pour se donner l'illusion que l'adulation dont il était l'objet naguère répondait à une réalité. Il était quasi oublié quand il décéda. Ses funérailles, honneurs militaires rendus, emplirent sa rue tranquille de bruits d'armes, de commandements, de discours et de marches de Chopin qui faisaient dire aux uns : « Qui est-ce ? » et aux autres « Je le croyais mort depuis longtemps ! ». Lui seul aurait pris plaisir à ce cérémonial et ne s'en serait pas étonné.

J'éprouve une reconnaissance profonde pour Georges Virrès qui, en un temps où le roman régionaliste florissait, célébra son Limbourg natal dans *La Bruyère ardente* et *Les Gens de Tiest*. De son vrai nom Henry Briers de Lumey, Virrès était un seigneur. Monocle à l'œil, il avait observé les mœurs rudes et passionnées des Campinois avec la même attention aiguë qu'il avait mise à administrer pendant quarante ans son village de Lummen, dont il habitait le burg féodal. Avec l'âge, il avait renoncé au style coruscant qu'affectionnaient Lemonnier et Eekhoud. C'était le plus courtois des confrères. A chacun de mes livres, il m'en avait

donné la preuve. Par une cruelle ironie du sort, le siège qu'il souhaitait me voir occuper à l'Académie fut le sien. Il se trouva vacant en 1946 mais on n'y pourvut qu'en 1948.

Deux noms étaient proposés aux suffrages des académiciens : le mien et celui de Louis Piérard, dernier venu d'une lignée de porions, méridional de Belgique dont la parole chaude, charriant des cailloux borains, semblait toujours entamer un meeting socialiste. Les titres de Piérard ne manquaient pas ; enfant chéri de Frameries, il était bourgmestre de Bougnies, député de Mons, président du Pen Club. Ses initiatives ne se comptaient plus ; il avait fondé la revue *Antée* avec Christian Beck, construit un théâtre de verdure dans son village de trois cents âmes, invité Malraux à la Maison du Peuple, suivi les pas de Van Gogh pasteur dans le Borinage. Doué d'ubiquité, il était présent à toutes les manifestations culturelles où sa parole généreuse saluait « son ami Verhaeren » ou « son ami Jaurès », car il avait des correspondants partout dont sa fille Marianne Pierson-Piérard a publié un éclectique échantillonnage. Il avait à son actif une douzaine de monographies, récits de voyages, essais et même une sorte de roman policier *On a volé l'Agneau Mystique*.

Nous entretenions, Piérard et moi, d'excellentes relations. La lutte entre nous fut sportive. Au troisième round, il marquait neuf points, moi dix. Le règlement arrêta le combat, la majorité des voix n'étant pas réunie. Je n'ai aucun scrupule à relater les péripéties de l'élection, la presse les ayant rapportées. A la séance suivante, chaque parti resta solidement accroché à ses positions. Le scrutin pouvait se prolonger éternellement quand P. H. Spaak, expert en compromis, fit remarquer qu'un second fauteuil attendait son titulaire et qu'il suffisait de bousculer un peu les dates pour que les deux clans reçoivent satisfaction. Ainsi fûmes-nous élus tous les deux à la quasi unanimité.

Un peu auparavant, Madame Valère Gille m'avait demandé innocemment si je préparais mon discours de réception. Furieux de cette indiscretion, son mari l'avait foudroyé du regard. Le soir même de la décision, je découvris l'envers de l'« immortalité ». Le *Peuple*, dans un article du reste sympathique, rappela que j'étais l'auteur d'un livre intitulé *Étiquettes au Crayon tendre*, ce qui était plus commercial mais moins poétique qu'*Esquisses au Crayon*

tendre. Le premier télégramme de félicitations était signé par quelqu'un dont je savais qu'il avait combattu ma candidature. Enfin, Suzanne Tassier, dont l'élégance 1900 régnait sur l'Université et sur son mari Gustave Charlier, à qui je demandais si l'ouvrage qu'elle préparait allait paraître, me répondit avec acidité : « Oh ! vous savez, nous, historiens universitaires, nous mettons quinze ans pour écrire un livre ». Je ne pus m'empêcher d'ajouter : « Et encore n'est-il pas toujours écrit en français ! ».

A cette époque, l'échange d'aménités n'était pas rare entre bons collègues. Valère Gille appartenait à l'Académie depuis vingt-sept ans. Dernier directeur de la *Jeune Belgique*, vif et barbichu, il ressemblait à un roquet dont il avait l'humeur mordante. En souhaitant la bienvenue à Spaak en avril 1947, devant une journée de ministres et de parlementaires, il ne s'était pas privé de souligner la minceur de son bagage littéraire. Il oubliait que Destrée, en fondant l'Académie, avait voulu grouper ceux qui, par leurs écrits ou par *leurs discours*, avaient servi la langue française. Paul-Henri avait d'ailleurs fait, dans son compliment, l'éloge de l'art oratoire, ce qui le dispensait de faire celui d'Horace Van Offel, son prédécesseur radié.

Gille, ironisa sur le droit et le devoir de l'orateur de changer d'opinion selon le moment où il parle. Il rappela une conférence d'Émile Vandervelde sur *Athalie* où le Patron avait prôné le Grand-Prêtre Joad, incarnation du pouvoir légal et défenseur, en dépit des erreurs de son père, du jeune roi Joas. Un sourire effleura la face ronde de Paul-Henri. L'allusion aux circonstances dynastiques fut diversement appréciée.

Je fis au vieux poète la visite protocolaire, au Musée Wiertz dont il était le conservateur. Plus que jamais, son toupet et son bouc se haussaient vers le ciel comme pour faire oublier sa petite taille. Il n'était pas nécessaire de nourrir la conversation ; il y suffisait amplement. Quand sa femme se hasardait à relater un souvenir, il l'interrompait : « Abrège, Germaine, revenons au sujet. » Le sujet, c'était lui, ce qu'il avait fait, ce qu'il avait dit. Quand Villiers de l'Isle Adam était venu conférencier à Bruxelles, il lui avait montré un recueil de poèmes de Mallarmé enluminé par ses soins. Mallarmé l'avait su et l'avait remercié par un poème dont les derniers mots étaient *Valère Gille* ; Mondor l'avait repro-

duit dans son étude sur le maître de Valvins. Malheureusement il y avait une coquille dans le texte. Il détestait les coquilles, cet outrage à l'architecture d'un livre, et il saisit un volume de Marie Gevers dont les incorrections typographiques étaient zébrées avec fureur au crayon rouge. Puis il conclut brusquement: « Le génie est une maladie. Le romantisme a commencé avec un névropathe, Jean-Jacques Rousseau et fini avec un syphilitique, Baudelaire, Mallarmé souffrait d'insomnie ; il a contemplé et condensé sans fin sa pensée et son œuvre en a été marquée comme le coup que Gongora reçut sur la tête a provoqué le gongorisme. »

Laissant à l'irascible écrivain la responsabilité de ses explications de textes, je fus rendre hommage, rue Blanche, à Firmin van den Bosch, qui ne quittait plus sa chambre. L'ancien procureur général aux Juridictions mixtes du Caire — cet ingénieux amalgame colonialiste — était un tout autre homme que le bénéficiaire de la sinécure Wiertz. Il avait vécu dix ans en Orient et gardé son habitude de regarder de loin et de haut les gens et les choses. Dès l'université de Gand, on l'avait baptisé « Cravache » à cause de la vivacité de ses répliques et de l'entrain avec lequel il militait au premier rang des jeunes catholiques. Comme il l'avait fait au *Journal de Bruxelles* de Prosper de Hauleville dès 1879, il continuait en 1948 dans ses billets à l'emporte pièce de la *Libre Belgique* de fustiger la sottise sous toutes ses formes.

Octogénaire, calé dans son fauteuil par la maladie, il m'accueillit, la cigarette aux lèvres, et l'œil malicieux. Son corps était pétrifié ; l'esprit et la curiosité dansaient dans son regard. On venait le voir, on lui écrivait ; il savait tout de ce qui se passait sur la scène et dans les coulisses.

La conversation se fixa naturellement sur Virrès et sur le Limbourg. A Peer où il était né, il y avait un vieux prêtre original qui portait sur sa pélerine un sifflet d'argent ; il s'en servait pour appeler la servante. Il n'y eut pas d'inconvénient jusqu'au jour où fut construite une ligne de tramway vicinal. L'arrêt était en face du logis de l'écclésiastique. Il en résulta des perturbations dans le service tant ancillaire que ferroviaire. Le train partait erronément au coup de sifflet de l'abbé ou la bonne accourait au signal du chef garde.

La Compagnie fit des démarches auprès du théologien qui invoqua le droit pour chacun de siffler dans sa propre maison et souffla de plus belle dans son instrument. Le juge de paix fut embarrassé par ce conflit de droits. Edmond Picard qui avait planté en Campine sa tente marocaine voulut connaître cet homme résolu qui, comme lui, n'hésitait pas à gêner. Il fallut l'intervention de l'évêque Mgr Doutreloux pour établir une coexistence pacifique entre les deux siffleurs.

J'ai encore en mémoire la gaieté de Firmin Van den Bosch en me contant cette histoire d'enfance qui lui faisait gonfler les joues et plisser les yeux.

* * *

La Providence académique a ménagé un assez long délai entre l'élection et l'installation. Sage mesure qui permet au récipiendaire de s'habituer à son excellence reconnue et, si possible, de se la faire pardonner par ses confrères. Le mortel s'accoutume à l'immortalité comme l'astronaute à l'apesanteur.

Entretemps, l'éliacin est autorisé à assister aux séances mensuelles. L'Académie avait occupé pendant des années l'ancien hôtel de Trazegnies, pillé par les orangistes en 1834, au coin de la rue Ducale et de la rue Lambermont. Il touchait au parc du Palais des Académies et faisait ainsi partie du Bois Sacré tout en conservant son indépendance. Mais, après la guerre, l'État à qui appartenait l'immeuble, décida d'en faire l'hôtel du Premier Ministre. Fort de l'immunité académique, le Secrétaire perpétuel Van Zype avait opposé aux injonctions gouvernementales une inertie délibérée. C'était mal connaître M. Van Acker. Finalement, trois jours furent impartis pour évacuer les lieux. Archives, collections, livres et Van Zype lui-même n'eurent plus qu'à s'entasser dans les trois ou quatre pièces qui leur furent concédées au rez-de-chaussée de ce qui avait été la résidence du Prince d'Orange.

La pénombre doit faciliter l'onction du néophyte introduit dans le saint des saints. A défaut d'onction, la pénombre ne manquait pas. La salle des séances ordinaires, toute en longueur, avait la hauteur des loges de concierge de bonne maison. Tout était vert et brun. Au dehors, la vue se bornait au postérieur

de l'astronome Quetelet qui avait retourné son fauteuil de pierre pour ne pas voir le médiocre état auquel était réduite l'élite des lettres belges.

Bien entendu, la bienvenue la plus chaleureuse me fut souhaitée par ceux qui n'avaient pas voté pour moi. L'un deux me prit à part pour me confier que j'avais été desservi par mes amis ; j'eus envie de lui demander s'il se rangeait parmi eux. Pierard et moi nous tenions, avec la modestie qui convenait, tout au bas de la table. Le haut alignait, tels régnant sur l'Olympe, les moustaches hussardes de Carton de Wiart, la barbe glaciale de Van Zype, le menton césarien de Gille et le nez huileux de Charlier.

Par bonheur, la discussion était animée et inattendue. Mario Roques, nouveau membre de la section de philologie et professeur au Collège de France, commentait les mots « fils d'ange » du *Testament* de Villon. A peine avait-il achevé sa savante leçon que le baron Nothomb sollicita la parole. Le roman *l'Egrégore* qu'il avait publié sous le pseudonyme d'Henri Créange, était consacré aux fils des femmes et des anges ; il avait donc une compétence particulière en un domaine, il faut le dire, peu fréquenté. Il conclut que la descendance issue de ces accouplements entre l'esprit divin et la chair humaine était constituée par les génies, les fous et les poètes.

Après quoi, Thomas Braun, de l'air le plus sérieux du monde, demanda à Mario Roques ce que deviennent, après notre mort, nos anges gardiens. Démissionnés par retrait d'emploi, étaient-ils affectés à un gardiennat analogue ou redistribués sans spécialisation ? En un mot, l'ange d'un notaire pouvait-il devenir celui d'un voleur ou celui d'un malade celui d'un médecin ? Je me gardai bien de répondre à cette question spécieuse mais je me souvins qu'elle devait préoccuper le grand avocat, car je l'avais plusieurs fois entendu en plaidoirie appeler à la rescousse l'ange gardien du juge ou celui de son client. Nous restâmes sur notre perplexité.

A mon côté, Marcel Thiry avait griffonné. Je lus sur son papier ces vers :

*Nous n'avions qu'un Henri Créange
Mais voici que chacun crée ange
Angélisons, angélisons !
Et quand fait-on Villon baron ?*

Cette première séance de travail ne ressemblait décidément pas à ce qu'un vain peuple imagine d'un débat d'académiciens. Cela nous parut de bon augure.

* * *

Il y a deux façons de rédiger un discours de réception : en pensant à son prédécesseur ou en pensant à celui qui succède à celui-ci. J'aimais bien Georges Virrès ; je m'efforçai de replacer l'homme raffiné dans son pays arriéré, le descendant du Garde d'honneur de l'Empereur, qui lisait Horace et portait la médaille de Sainte-Hélène, le maître du donjon rouilleux, cerné de douves, où Charles-Quint avait fait arrêter Jean de la Marck, le patriote distant que ses geôliers avaient surnommé Die Monokel. La rude Campine n'était pas pour lui le fin fond de la Barbarie qu'avait traversé le carrosse emportant en ses terres de Beeringen la marquise du Châtelet flanquée de Voltaire, ni l'aride garrigue où l'auteur du *Mâle* prétendait découvrir « une fille sauvage ». Il était sincèrement attaché aux êtres frustes livrés aux passions et aux sorcelleries d'une région alors déshéritée. Il savait leur parler, les conseiller, les secourir. Il avait épousé leur solitude et leur dépouillement tout en restant le châtelain racé qu'il était et c'est avec la même aisance qu'on le voyait s'asseoir le carreau vissé à l'œil, parmi les gens du voyage quand le cirque dressait son chapiteau à Lummen.

J'avais parcouru le pays plat qu'il a peint, avec ses bruyères, ses pistes sableuses, ses rangées de peupliers frémissants, sous la conduite d'amis auxquels appartenait un romantique château abandonné se mirant dans les étangs de Terlamen.

La séance de réception que filmaient pour la première fois les caméras fut pour moi un martyre. Atteint d'une brusque crise de sciatique, j'étais sous l'influence d'un remède de cheval. J'aperçus vaguement au premier rang quatre Premiers Présidents de Cours judiciaires et je craignis un moment de m'être trompé d'auditoire. Pierre Nothomb me compara à une source ; je ressemblais plutôt à un brouillard flottant sur les plantes vertes et les loges de velours rouge. Le lendemain, Marie Palmers de Terlamen m'écrivit qu'elle avait été si sensible à mon évocation du manoir aux étangs

qu'elle avait décidé de l'habiter désormais. Le charmant peintre qu'elle est y demeure toujours.

Que mes confrères m'absolvent si je me suis attardé dans le climat 1949 de l'Académie. Il devait changer rapidement. La vieille garde était près de rendre les armes. En l'espace de deux ans cinq académiciens disparurent et parmi eux Gille, Van den Bosch et Carton de Wiart. Celui-ci, quelques heures avant de rendre le dernier soupir, écrivit un poème qui, pour être académique, n'en est pas moins émouvant.

*Voici qu'un jour de plus blanchit à la fenêtre
Et j'entends au jardin les oiseaux pépier.
Soyez béni, Jésus, mon Seigneur et mon Maître,
D'ajouter cette page à mon calendrier*

...

*Et toi, nouveau matin que l'aurore m'apporte
M'annonces-tu la mort qui va de porte en porte
Et dont le pas boiteux se rapproche d'ici ?
S'il est l'heure, Mon Dieu, vous me serez propice.
J'aurai goûté la vie et fait votre service
Et pour ce double don je vous dirai merci.*

L'aventure collective du Journal des Poètes

Communication de M. Edmond VANDERCAMMEN
à la séance mensuelle du 13 mars 1976

Au début de février 1931, quelques poètes épris de fraternité se réunissaient Avenue de la Floride, dans l'accueillante maison de Norge pour échanger leurs propos relatifs à la création d'un *Journal des Poètes*. Parmi eux, il y avait Pierre Bourgeois (qui avait imaginé cette aventure après celle de *7 Arts*), Maurice Carême, Georges Linze, Norge et moi-même. Pierre-Louis Flouquet n'y était pas, mais je suggérai de lui demander de s'unir à nous pour réaliser notre dessein. Car à l'époque, il collaborait à la revue *Monde* dirigée par Henri Barbusse et, dès lors, il faisait régulièrement la navette entre Bruxelles et Paris, ce qui lui permettait de fréquenter nombre d'écrivains français et de créer avec eux des liens précieux pour l'avenir de notre entreprise. Faut-il dire ici que sa présence fut tout de suite bénéfique grâce à son enthousiasme et à son tempérament d'animateur ?

Le 19 du même mois, à l'occasion de la reprise des Cabarets poétiques organisés par *La Lanterne sourde* dans la salle du « Kivu », Petite rue au Beurre, quelques-uns des promoteurs du nouvel hebdomadaire présentaient au public les résultats de leur réunion préalable. C'étaient : Pierre Bourgeois, Géo Charles, Pierre Flouquet, Edmond Vandercammen, René Verboom et Paul Werrie.

Le 4 avril suivant sortait de presse le premier numéro du *Journal des Poètes*. Son programme ? *Poésie*, rien qu'un simple mot, mais il contenait en même temps notre ferveur et notre souci d'universalité. A ce sujet rappelons-nous l'affirmation de

Guillaume Apollinaire : « Des différences ethniques et nationales, disait-il, naît la variété des expressions littéraires, et c'est cette même variété qu'il faut sauvegarder ». Utopie ? Non point, puisque notre « journal » conserve jeunesse et pareil idéal depuis plus de quarante années. Aujourd'hui, ajoutons que si nous ne nous sommes jamais départis d'un certain humanisme et de l'objectivité critique nécessaire à de fructueux échanges, nous ne pouvions négliger l'élan novateur de notre époque, même lorsque celui-ci s'écarte de notre propre démarche, car il s'agit bien d'un organe d'information, de libres rencontres et de solidarité.

Dès le début, alors que le *Journal* devait paraître chaque semaine durant cinq années, le comité de lecture comprenait seize noms parmi lesquels ceux de Bourgeois, Flouquet, Fagne, Linze, Norge, Vandeputte, Vanderammen, Vivier. Il y avait aussi des poètes français tels que Céline Arnould, Paul Dermée, Géo Charles, Claire et Yvan Goll, André Salmon. On devinera que tous ces auteurs n'apportaient pas une part égale dans le travail considérable exigé par l'édition du périodique, mais leur collaboration témoignait du même attachement à l'éclectisme et à l'universalisme. D'où le slogan : « Poètes de tous les pays, unissez-vous ». D'où encore, sur le plan de l'actualité mondiale, le soutien généreux de l'Unesco dont le directeur général Jaime Torres Bodet reconnaissait dans un message de félicitations adressé à Flouquet à l'occasion du vingtième anniversaire de notre effort que « Le *Journal des Poètes* avait réalisé, dans le domaine de la poésie, le programme d'universalité et de fraternité qui constitue le principe même de l'Unesco ». En avril 1974, à Mexico, quelques jours à peine avant sa fin tragique, le grand poète mexicain renouvelait semblable éloge à Fernand Verhesen et à moi-même au cours d'un déjeuner offert par Manuel Maples Arce, autre confrère important de la littérature hispano-américaine.

J'ouvre au hasard le numéro 10 (première année). Il contient des poèmes signés par des Français comme Jacques Dyssord, Paul Voyle, Jean Cayrol, Pierre Morange, Vincent Muselli, André Salmon ; l'Espagnol Gerardo Diego, le Brésilien Ribeiro Couto. Un entretien de Charles Plisnier avec Ribemont-Dessaignes, des chroniques, des échos, etc. *Le Journal des Poètes* avait donc pris son essor suivant l'esprit dont il fut animé dès sa

naissance. Après avoir porté l'adresse de la rue *Jardin des Olives* (toponyme biblique), il devait avoir son siège *Rue des Ébats*, Berchem-Sainte-Agathe (lieu significatif encore et c'était le domicile de Pierre-Louis Flouquet devenu rédacteur en chef).

Le temps passa avec ses lumières, mais aussi avec ses ombres et davantage ses ténèbres si l'on pense aux saisons tragiques de la seconde guerre mondiale. Après cette longue césure, certains poètes amis rejoignirent à leur tour notre groupe, tandis que d'autres ne reprirent pas leur place pour des motifs personnels respectables. Mais parmi les plus fidèles, il y eut pendant quelques années Ayguesparse, Février, Meurant, Delaet, Dubrau, Verhesen, et l'équipe connut un nouvel élan, un enthousiasme comparable à un sacerdoce. Flouquet était toujours là, homme de choc avec à ses côtés le très humain Pierre Bourgeois, dont la jeunesse d'esprit et le dévouement demeurent encore aujourd'hui singulièrement agissants¹.

Importante aussi fut l'arrivée parmi nous d'Arthur Haulot, commissaire général au tourisme. Sa haute situation officielle lui permit de faire subsidier plusieurs numéros spéciaux consacrés successivement à la Belgique, à l'Ardenne, aux provinces de Liège et de Hainaut, et sa place au comité n'en fut que plus justifiée.

Dans un article du *Phare Dimanche* (5 septembre 1954), Pierre-Louis Flouquet pouvait souligner que dès la deuxième année le *Journal* organisa environ trente comités nationaux étrangers. Il y eut un représentant officiel en U.R.S.S., le professeur Mir, désigné par le « Bureau pour les relations culturelles avec l'étranger ». C'est grâce à Mir que notre périodique fut en mesure de publier des pages excellentes consacrées à Gorki, Alexandre Blok, Mayakovsky, Essenine, Pasternak, Mandelstam. Revenant à ce sujet, il est utile de signaler également que la création de ces divers comités facilita particulièrement la publication en langue française de nombreux poèmes choisis dans le lyrisme mondial.

Depuis sa naissance, notre publication a naturellement subi de nombreuses modifications, tant au point de vue de sa présentation qu'à celui de son développement. Devenue mensuelle, son nombre de pages a augmenté jusqu'à atteindre le chiffre 20.

1. Pierre Bourgeois devait mourir le 25 mai à l'Hôpital français de Bruxelles.

Tant de collaborateurs d'ici et d'ailleurs ne cessent de participer à ce rendez-vous poétique, mais en l'occurrence on ne peut les nommer tous ¹. Maintenant, *Le Journal des Poètes* est parvenu à son 45^e anniversaire. Depuis la mort de Flouquet survenue en 1967, Pierre Bourgeois et Arthur Haulot en assurent la direction, aidés par J. Ballman, M.-C. d'Orbaix, L. Dubrau, P. Février, A. Flouquet, R. Meurant, J. Moulin, R. Quinot, E. Vandercammen, F. Verhesen, E. Willaime. Le secrétariat administratif est assuré par madame Jean Glineur, Alain Miniot et André Doms qui, en outre, est le très actif secrétaire de rédaction. Le comité de rédaction compte les noms de : R. Brucher, L. Daubier, F. Edeline, Ch. Hubin, J. Izoard, M.-J. Lefèbve, G. Le Clerq, C. Le Jeune, A. Miguel, A. Richter, H. Richter, J. Sojcher, F. Verhesen. Sans oublier le groupe des conseillers, c'est-à-dire : C. Bertin, G. de Bosschère, H. Cornélus, A. Gascht, R. Goffin, P. Hellyn, K. Jonckheere, P. Jones, F. Kiesel, M. Lobet, J. Mogin, C. de Radzitzky, J. Tordeur. On le constate, beaucoup de jeunes poètes participent au combat aux côtés de leurs aînés. Le *Journal* se devait d'être le carrefour de toutes les générations et l'on peut dire que Fernand Verhesen, dont il faut admirer la clairvoyance, l'érudition et l'esprit créateur, est toujours sur la brèche pour établir une véritable compréhension entre des sensibilités parfois très différentes. Ainsi se perpétue un rêve devenu réalité, ce qui fut remarqué par M. Jean Rémiche au cours du dîner d'hommage rendu au *Journal des Poètes* à l'occasion de son 40^e anniversaire. L'administrateur général ne conviait-il pas les membres de l'équipe à rester des Don Quichotte « parce que c'est de Don Quichotte que le monde a besoin aujourd'hui » ?

Mais *Le Journal des Poètes* devait grandir comme un arbre dont les branches multiples puisent leur vigueur à la même sève. Et c'est ainsi qu'en 1936 naquit d'abord la *Collection des Cahiers*, comportant quatre séries (Recueils de Poésie — Essais

1. Principaux collaborateurs actuels.

BELGIQUE : Pierre Bourgeois, Fernand Verhesen, André Doms, Francis Edeline, Marcel Hennart, Jacques Izoard, André Miguel, Edmond Vandercammen...

FRANCE : *Le Journal des Poètes* a publié des poèmes et des articles signés par la plupart des auteurs français d'aujourd'hui. Parmi eux, Pierre Dhainaut s'impose particulièrement par ses analyses critiques.

— Anthologies — Enquêtes). Elle avait pour dessein le remplacement provisoire du *Journal*. Dans l'esprit de Flouquet, vingt-cinq *Cahiers* paraîtraient annuellement et, dans ce nombre, seraient inclus quatre numéros d'une revue trimestrielle intitulée *Le Courrier des Poètes* et destinée à conserver le contact avec les auteurs du monde entier, habitués à recevoir gratuitement le *Journal*. De cette livraison, Fernand Verhesen devint l'un des principaux artisans. Notons d'après Flouquet lui-même (voir *Le Phare Dimanche* du 5 septembre 1954) que la première année de l'activité des *Cahiers* en vit paraître vingt-cinq exactement. La deuxième vingt ; la troisième quinze. Ensuite, les séries s'équilibrèrent au nombre de dix par an. Un des derniers numéros sortit de presse au moment de l'invasion allemande. Il était consacré à la civilisation méditerranéenne : c'était comme un défi à l'occupation germanique !

Après la guerre, une nouvelle série du *Journal des Poètes* vit le jour et les liens se renouèrent avec le monde du lyrisme. Au début, la rareté et le prix du papier imposèrent un format réduit, mais dès 1946, le mensuel retrouvait ses dimensions normales. Jean-Daniel Maublanc, président des *Amis du Théâtre du Vieux Colombier* et homme d'affaires avait accepté de s'occuper du *Journal* à Paris. Collaboration précieuse qui ne dura que deux années à cause des activités trop absorbantes de ce confrère. L'excellent et regretté poète Louis Guillaume accepta de le remplacer et la France redevint notre principale alliée au sein du mouvement international. Aujourd'hui, le délégué général pour ce pays est Jean-Paul Vaillant.

La branche la plus fleurie, la plus appréciée de l'arbre à poèmes dont le *Journal* demeure l'organe officiel porte le nom de *Biennales internationales de Poésie*. En 1950, Arthur Haulot et Pierre-Louis Flouquet avaient proposé au comité d'organiser un Congrès international pour lequel ils assuraient pouvoir trouver certains appuis indispensables et c'est en 1951 que les « *Rencontres européennes de Poésie* furent créées au Casino communal de Knokke-le-Zoute avec grand succès. Elles avaient déjà réuni environ deux cents participants dans une réelle volonté de partage et de confrontation. A la séance de clôture, le poète français Jacques Duron suggéra d'étendre le rayonnement de

telles journées au monde entier, ce qui fut accepté à l'unanimité et la première de ces manifestations eut lieu en septembre 1952. *La poésie du demi-siècle* en était le thème et il s'agissait de mettre en évidence les éléments fondamentaux de l'évolution lyrique à travers certaines civilisations fort différentes, mais soucieuses de l'humaine destinée.

Les divers témoignages furent réunis dans un volume de presque deux cents pages. Un message ardent de Jean Cassou y servait de préface et nous y lisions : « De tous les arts, celui du langage rythmé, du langage qui chante est, à n'en pas douter et disons-le fièrement, l'art le plus complet, celui qui implique la plus grande responsabilité ». Au fond, les poètes venus des cinq continents restaient donc singulièrement attachés à l'unité de la condition humaine, ce que Flouquet et Verhesen n'avaient pas manqué de souligner dans un rapport signé conjointement. Ils disaient : « Dans l'espace et dans le temps, le demi-siècle a découvert l'unique voie de toutes les confluences, il a recensé ses pouvoirs, et la prise de conscience actuelle lui en assure la maîtrise. Ceci nous conduit, ajoutaient-ils, à mettre en évidence les deux autres caractères de ce temps : l'exploration des profondeurs de l'âme et du cœur humain, d'une part et, d'autre part, l'implacable usage de la lucidité spirituelle et intellectuelle ». Tel fut bien l'esprit dans lequel se déroula la première *Biennale internationale de Poésie*.

En l'absence de Jean Cassou, la présidence des débats avait été assurée par les secrétaires : Pierre-Louis Flouquet, Jan Schepens et Arthur Haulot. Ajoutons ici qu'une quinzaine de pays européens y étaient représentés, tandis que d'autres poètes étaient arrivés d'Afrique (Algérie, Maroc, Sénégal) ; du Proche-Orient (Liban) ; d'Amérique du Nord (Canada, États-Unis), d'Amérique latine (Bolivie, Brésil, Cuba, Équateur ; Haïti). Et même d'Extrême-Orient (Indonésie, Japon). Malgré cette diversité, on peut affirmer que la poésie restait « L'honneur des hommes », suivant le mot bien connu de Paul Valéry.

Un essor aussi enthousiaste ne devait pas s'arrêter à semblables manifestations et il ne fit que s'amplifier jusqu'à nos jours. Le programme était vaste. En 1954, *Poésie et langage* ; en 1956, *Les sources populaires de la Poésie*, en 1959, *La Poésie et les hommes*

de demain ; en 1961, *La Poésie et le mythe*. Chaque fois, discours et exposés étaient rassemblés dans un copieux volume. A l'ouverture de la cinquième *Biennale*. M. Victor Larock, ministre de l'Éducation nationale et de la Culture louait avec chaleur la réussite de ces journées. Il disait : « Il y a là, me semble-t-il, l'accomplissement d'un rêve qui vraiment me paraît tenir du miracle. Et je ne sais pas, pour vous l'avouer, à qui je dois spécialement en rendre grâce, car il s'agit d'une chaîne de réussites ». Et d'ajouter : « Quelle leçon vous donnez à un pauvre monde un peu désabusé des conférences au sommet ! Vous lui enseignez la rencontre sur les cimes ». Malheureusement, le prix élevé de ces volumes nous empêcha d'en poursuivre la publication. Mais le dynamisme des rencontres n'a point faibli ¹.

Une autre initiative du comité des *Biennales* fut l'édition des diverses anthologies internationales intitulées *Un demi-siècle de Poésie*. Ce vaste panorama composé de six tomes fut rendu possible grâce à l'aide financière de l'*Unesco*. Le premier d'entre eux sortit aux *Éditions La Concorde* (Lausanne, 1952) et les cinq autres parurent dans la collection *La Maison du Poète* (Bruxelles : 1954-1956-1959-1961-1963). Quatre cents vingt-cinq poètes choisis dans les cinq continents : ainsi fut cet important inventaire lyrique. Et n'oublions ni Flouquet qui s'était donné tout entier à la réalisation de cette somme ni les nombreux traducteurs appelés à accomplir la tâche la plus délicate, mais aussi la plus exaltante.

Il nous est impossible d'évoquer ici ce que furent les différentes *Biennales*, car elles ont pris au cours des années une extension considérable. Arrêtons-nous cependant, à titre exemplaire, à la plus récente d'entre elles, celle de 1974.

Après le décès de S.M. la Reine Élisabeth, la Reine Fabiola nous avait également accordé son haut patronage, tandis qu'à la séance d'ouverture S.A.R. la Princesse Paola et M. le Grand Maréchal de

1. Thèmes traités au cours des autres *Biennales*. — 1963 : Jeunesse de la Poésie — 1965 : Le poète et son monde — 1967 : Les réunions se sont tenues au sein de l'Exposition internationale de Montréal — 1968 : Horoscope de la Poésie — 1970 : Évolution ou révolution — 1972 : Poésie et enfance — 1974 : Surréalisme et Poésie d'aujourd'hui — Proposé pour 1976 : Fonction sociale de la Poésie.

la Cour avaient tenu à manifester par leur présence une compréhension encourageante. *Surréalisme et Poésie d'aujourd'hui* était le thème proposé, tandis que la Commission *Poésie et enfance* poursuivait ses travaux sous la direction éclairée du professeur et poète Georges Jean aidé de Marie-Claire d'Orbaix et Moussia Haulot.

Appelé à occuper le siège de la présidence à la suite de la démission de Jean Cassou pour raison d'âge, il me fut donné de présenter cette onzième *Biennale*. Après avoir remercié les hautes personnalités auxquelles nous devions un généreux appui et salué la présence des nombreux participants venus à nouveau de plus de 35 pays, j'insistai sur la nécessité de nous rejoindre dignement dans l'objectivité, car le sujet risquait de nous conduire à certaines controverses aiguës. Je déclarai : « Le destin de la poésie restera toujours mouvant et vital, c'est sa richesse capitale. A nous de prouver que cette forme d'expression est inséparable d'un humanisme basé sur l'honneur de vivre et sur la solidarité de tous ». Ce sentiment fut entendu et partagé dans une dignité qui n'excluait pas la passion.

Le discours d'ouverture fut brillamment prononcé par Roger Caillois de l'Académie française. Le programme se déroula alors comme de coutume, c'est-à-dire par une suite importante d'exposés, de discussions et de spectacles parmi lesquels une soirée de poésie néerlandaise organisée par Eugène Van Itterbeek, une séance de travail habilement conduite par le fidèle Alain Bosquet, une soirée de Ballet avec la célèbre danseuse vénézuélienne Sonia Sanoja et le groupe « Chandra » dirigé par Micha Van Hoecke, sans oublier la projection de films d'esprit surréaliste. A la séance de clôture et avant le déjeuner habituel, fut proclamée l'attribution du *Grand Prix international de Poésie 1974*, offert cette fois par les Éditions Hachette de Paris.

A propos de ce prix, notons que c'est notre actif secrétaire général Athur Haulot qui en a conçu l'idée et que c'est grâce à lui encore que nous avons pu réunir chaque fois le montant de cette récompense, soit 100.000 francs belges. Il s'agit de couronner l'œuvre d'un poète vivant, de quelque nationalité qu'il soit. Le fait que la renommée mondiale ait ou non reconnu déjà les qualités intrinsèques de cette œuvre et l'influence qu'elle exerce

ou semble destinée à excercer sur la poésie de tous les pays, ne constitue pour le jury qu'un des éléments d'appréciation. Sont écartés d'office les poètes ayant obtenu de Grands Prix internationaux. De surcroît, aucune candidature n'est acceptée et les membres de ce jury international sont renouvelés à l'occasion de chaque attribution. Furent couronnés successivement Giuseppe Ungaretti (Italie), Saint John-Perse (France), Jorge Guillén (Espagne), Octavio Paz (Mexique), Gyulia Illyes (Hongrie), Léopold Sedar Senghor (Sénégal), Yannis Ritsos (Grèce) et, en 1974, Vladimir Hollan (Tchécoslovaquie). On le voit, la liste est déjà prestigieuse.

On ne peut davantage négliger *Le Courrier du centre international d'études poétiques* dirigé par l'infatigable Fernand Verhesen. Cette revue fut conçue au cours de la *Biennale* de 1954. « Lieu de libre discussion, le *Courrier* présente des études critiques dont le choix répond au critère de haute exigence appliqué à l'analyse de l'activité poétique, et maintient un lien d'amitié entre ceux qui estiment que la poésie a sa place dans l'ordre général des connaissances et des activités humaines ». Cette profession de foi inscrite au fronton de la revue en souligne l'importance universelle.

Plus de 100 numéros du *Courrier* ont paru jusqu'à nos jours. A cette réalisation, appartiennent également la *Bibliothèque internationale de Poésie* et une *Documentation poétique internationale*. Fondée en 1956, cette Bibliothèque (plus de 50.000 livres et revues) est au service des poètes, critiques, professeurs, étudiants de tous les pays. Quant à la *Documentation*, elle comporte les Fonds de Pierre-Louis Flouquet, Pierre Bourgeois, Edmond Vandercammen, Paul Dewalhens. Il faut y ajouter un volume fichier bio-bibliographique, un fonds de manuscrits, d'archives, de documents iconographiques, ainsi que les informations fournies par les correspondants du *Centre* dans 35 pays. N'est-ce point « donner à jouir à l'esprit humain », comme pourrait le proclamer Francis Ponge ? A présent, toutes ces richesses sont transférées à la Bibliothèque royale de Belgique.

Parmi les entreprises dérivant directement du *Journal des Poètes*, il faut encore citer *La Tribune*, fondée par Flouquet en 1937. Ces réunions publiques bi-mensuelles, d'octobre à mai, se

donnèrent d'abord à la *Maison d'Art*, Avenue Louise, puis à l'*Estrille du Vieux Bruxelles*, Rue de Rollebeek. Le poète Paul Février en fut le premier secrétaire. Se succédèrent à la direction : Adrien Jans, Louis Dubrau, Jean Mogin, Philippe Jones, Robert de Saint Guidon, Paul Hellyn, Jean Delaet. De nombreux auteurs belges et étrangers parurent à *La Tribune*, mais il faut avouer avec regret que cette intéressante initiative n'existe plus aujourd'hui. Comme ont disparu, mais en partie seulement, les *Dîners du Journal des Poètes*. Tout un chapitre de l'histoire de notre journal mériterait d'être consacré à ces agapes organisées régulièrement à Bruxelles ou à Paris. Marie-Claire d'Orbaix en est devenue l'animatrice et la dernière s'est tenue il n'y a guère pour rendre hommage à notre confrère Albert Ayguesparse à l'occasion de son 75^e anniversaire.

Enfin, je m'en voudrais de ne point signaler l'existence du *Musée de la parole*, dont les pièces sont réunies et patiemment augmentées par Paul et Nicole Hellyn. Ces documents sonores et photographiques ont trouvé place aussi à la Bibliothèque royale. Soulignons-le : tous ces témoignages de création sont nés directement du *Journal des Poètes* et coordonnés au sein de la *Maison internationale de la Poésie*, celle-ci fondée en conclusion des travaux de la deuxième *Biennale*.

Mais il faut bien limiter ici notre florilège. Tant de noms seraient encore à citer qui participèrent et participent toujours à la même aventure. Il me reste à conclure et, en l'occurrence, permettez-moi de citer quelques mots du message adressé par Jean Cassou lors de l'ouverture de la *Cinquième Biennale internationale de la Poésie* (Année 1961) dont le thème était, rappelons-le, *La Poésie et le mythe*. Ayant fait allusion à la souveraineté de la Raison et de la Lumière, Cassou écrivait : « Ces deux déesses, les poètes les servent à leur façon, sans doute, et selon leurs méthodes propres, et fût-ce en s'aventurant dans les domaines du mystère et de la nuit. Mais ils en rapportent toujours la grenade, le fruit de la saveur délectable et de la connaissance partagée ». Cette saveur-là ne fut-elle pas l'aspiration primordiale de tous ceux qui firent don de leur générosité et de leur sensibilité créatrice à la continuité du *Journal des Poètes* ?

Mais il y a plus lorsqu'on pense à telle prière de Pierre-Jean Jouve : « Je fus un homme : ô illumine ce qui me reste ». A notre tour nous pouvons nous demander ce qui restera de l'homme s'il ne parvient pas à se ressaisir face à la violence et à la vulgarité qui menacent dangereusement sa destinée. Il revient donc à la parole poétique de défendre l'espace de l'Amour, c'est-à-dire celui des communions les plus ferventes. La poésie sera longtemps encore langage intérieur, mais celui-ci risquerait de n'être plus qu'un témoignage d'esthète s'il demeurerait étranger à la réalité quotidienne dont les ombres et les lumières font partie du patrimoine qui nous est réservé durant notre séjour ici-bas. Ainsi liée à notre raison de vivre, la poésie authentique cherche-t-elle la totalité de son pouvoir purifiant.

Quelles que soient les tendances manifestées au sein du *Journal des Poètes* et des multiples entreprises qui en sont inséparables, j'ose croire que cette aventure aura aidé, malgré tout, à faire de l'homme — auteur ou lecteur — un être universel soucieux de rendre la terre toujours plus habitable.

Hommage à Maurice Grevisse

Le 24 novembre 1975, à la « Ferme Rose » d'Uccle, une manifestation d'hommage à M. Maurice Grevisse a été organisée à l'occasion de ses quatre-vingts ans et de la sortie de presse de la 10^e édition du Bon Usage, aux Éditions Duculot.

M. Joseph Hanse y a pris la parole, comme nous l'avons signalé dans notre Bulletin précédent. Il l'a fait au nom du Conseil international de la langue française, dont il est le président, et de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises. Celle-ci, qui avait accordé son patronage à la cérémonie, était représentée par plusieurs de ses membres, notamment par M. Charles Bertin, directeur en exercice, M. Marcel Lobet, vice-directeur, Georges Sion, secrétaire perpétuel, M. Marcel Thiry, secrétaire perpétuel honoraire et M. Willy Bal.

Voici le texte de l'allocution de M. Hanse.

J'ai le plaisir, la joie d'apporter à M. Maurice Grevisse l'hommage et les vœux très cordiaux du Conseil international de la langue française et de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises.

Sur les 75 sièges du Conseil international, 7 sont réservés à des linguistes belges ; l'un d'entre eux l'était, sans hésitation possible, à M. Grevisse, le plus célèbre de nos grammairiens.

Il ne l'a toutefois accepté qu'à la condition de n'être pas contraint moralement d'assister aux assemblées générales, aux séances de travail, aux colloques. Heureusement la nature même du Conseil international et de ses travaux nous fait une règle de consulter surtout par correspondance nos membres épars à travers plus de trente États et permettait à M. Grevisse de prendre part à nos activités sans quitter sa bibliothèque et de répondre à nos questionnaires. Nous avons toujours pu compter sur ses avis, sur sa collaboration écrite.

C'est l'essentiel et nous avons tâché de le faire comprendre aux conseillers qui nous disaient leur regret d'être privés de la

présence réelle de celui qui est pour eux un maître si souvent consulté. Tant de professeurs, tant de linguistes, tant d'écrivains, tant de lettrés ont ainsi regretté de ne pas pouvoir approcher, voir et entendre notre ami ! Ils remercieront les éditions Duculot de leur offrir du moins, dans la luxueuse présentation de la 10^e édition du *Bon Usage*, la figure souriante de celui qui est, pour d'innombrables lecteurs, l'auteur de la Bible de la grammaire française, à la fois de l'Ancien et du Nouveau Testament grammatical. N'allie-t-il pas, avec autant de finesse que de science, la tradition la plus sûre et son insertion dans un monde qui la féconde en lui restant fidèle ?

Mais cette détermination inébranlable de quitter le moins possible sa riche bibliothèque où pénètre la vie, où il poursuit inlassablement l'analyse de la biologie du langage, a empêché M. Grevisse d'accepter le siège que nous étions prêts à lui offrir à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises. Celle-ci a ses contraintes. Elle doit demander à ses membres une présence physique, prévoir une cérémonie solennelle de réception, solliciter des académiciens belges une participation active à ses séances mensuelles, où se font les communications, les échanges de vues, la lecture des rapports sur les prix ou toutes questions à débattre.

Conscient de cette nécessité, à laquelle il n'aurait pu se soumettre, M. Grevisse nous a instamment priés, en réponse à des démarches préalables, de ne pas présenter sa candidature à un des sièges de la section de philologie. Nous nous sommes inclinés avec regret.

Du moins avons-nous tenu à montrer en plus d'une circonstance, et aujourd'hui encore, que nous le considérons en toute confraternité comme un académicien in partibus. Nous avons été heureux de lui décerner le prix Albert Counson, la plus haute distinction que nous puissions accorder à un philologue. Notre geste était d'autant plus significatif que jusqu'alors le prix n'avait été attribué qu'à des membres de l'Académie.

Nous fêtons ce soir, cher Monsieur Grevisse, en même temps que la verneur de vos 80 ans, la sortie de presse de la 10^e édition du *Bon usage*, ce maître-livre unique, incomparable, toujours enrichi d'une édition à l'autre et auquel, une fois encore, les éditions

Duculot ont apporté, comme vous, leurs soins les plus fervents et les plus minutieux.

Ce n'est pas seulement au nom du Conseil international et de l'Académie que je veux vous féliciter et vous remercier, c'est au nom de l'Office du bon langage de la Fondation Charles Plisnier, au nom de vos compagnons d'armes, de vos vieux amis, des professeurs d'université et des maîtres de français de tous les continents, qui ont contracté envers vous une dette incalculable.

Ils vous sont reconnaissants non seulement de leur avoir fourni, depuis près de 40 ans, une documentation et une réflexion qui étaient leur phare et le garant de leur sûreté, mais aussi d'avoir tranquillement, sans fracas, rajeuni l'enseignement et la matière même de la grammaire française.

Grâce à vous, grâce au succès prodigieux dû à la qualité de vos travaux, elle est sortie enfin des ornières où elle s'enlisait en fixant paresseusement ses regards sur un modèle ancien, dépassé par l'usage, par le bon usage que vous définissiez objectivement et sans œillères.

Grâce à vous, c'était une langue vivante qui devenait l'objet du cours de grammaire.

C'est ce qui m'a frappé dès l'apparition de votre *Bon Usage* en 1936. Pour en faire mieux sentir l'originalité, j'ai publié dans *Les Études classiques*, en janvier 1937, un article intitulé *Bibliographie grammaticale*, où j'analysais les principaux ouvrages qui devaient permettre au professeur de français de renouveler son enseignement et de tenir compte de l'évolution de la pédagogie et de la langue. Je l'invitais à voir si dans son arsenal il n'y avait pas de nombreuses pièces de musée.

Après m'être arrêté à quelques ouvrages français fondamentaux, j'en venais à votre travail en disant : « Mais voici un livre belge dont je ne saurais dire trop de bien ».

Je louais sa nouveauté, votre documentation remarquable, votre science sûre et jamais pédante, votre souci d'aborder les problèmes les plus délicats et les plus actuels en les dépoussiérant, l'importance des citations puisées dans la littérature contemporaine.

Le Bon Usage avait alors 700 pages. Il en a aujourd'hui plus de 1300. Il n'a cessé, d'une édition à l'autre, en restant fidèle à un cadre

tracé d'une main sûre dès la première heure, de pousser toujours plus loin la réflexion, l'information, la précision, les nuances, d'enrichir l'extraordinaire corpus original de vos exemples. La 10^e édition, augmentée de 100 pages parce qu'elle a été une fois de plus remaniée, accorde une place plus grande encore aux écrivains d'aujourd'hui.

Ainsi, en même temps que vos notes historiques se sont amplifiées, sans jamais être excessives, dans le souci d'expliquer clairement et avec à propos d'anciens usages et de montrer — c'est si utile ! — que la langue n'a jamais été figée, vos exemples permettent de saisir, dans ses multiples aspects actuels, la mouvance de l'usage en face de sa fidélité à une tradition bien ancrée.

C'est que, à travers la longue expérience d'un enseignement fécond, puis dans une retraite studieuse, vous n'avez cessé, tout au long d'une vie exemplaire, de vous intéresser à ces passionnants problèmes de langage sur lesquels vous avez écrit cinq livres si vivants, si précieux ! Vous n'avez cessé de vous tenir au courant des études des linguistes ou des historiens de la langue, mais aussi des variations de l'usage. Depuis 60 ans vous êtes à l'écoute des écrivains les plus variés ; les plus modernes rejoignent les plus classiques dans l'extraordinaire richesse de vos fichiers. Par un juste retour des choses, combien, parmi les maîtres de la littérature contemporaine, sont devenus, comme nous, vos élèves !

Nous aimons, vous et moi, à nous dire les serviteurs de la langue française. Permettez-moi donc de vous féliciter et de vous remercier, une fois de plus, au nom de tous vos amis, de l'avoir si bien servie et de vous dire que sans vous nous l'aurions moins bien servie, malgré tout notre zèle. Aidez-nous longtemps encore à la servir.

Car je ne vais pas vous souhaiter de vous reposer dans le succès et la célébrité, comme vous l'avez si bien mérité. Ce serait mal vous connaître. Je sais que la flamme qui brûle en vous, l'âge l'entretient, l'attise, loin de l'éteindre. C'est pourquoi je souhaite, simplement et en toute amitié, que votre santé vous permette d'être pour nous tous, durant de longues années encore, un exemple vivant, stimulant, irradiant.

Chronique

Séances mensuelles de l'Académie

Après le déjeuner traditionnel du début de l'année, l'Académie s'est réunie le 10 janvier, sous la présidence de M. Marcel Lobet, directeur pour 1976. M. Maurice Piron, vice-directeur, a pris place à ses côtés.

L'Académie a entendu une communication de M. Joseph Hanse : *Le mode régi par « après que »*. Le texte en paraît dans ce Bulletin.

Lors de la séance mensuelle du 14 février 1976, M. Carlo Bronne a fait une communication intitulée *Initiative académique*, qui paraît dans cette livraison.

L'Académie a choisi ses sujets de concours pour 1978 : pour la section de philologie, une étude sur la langue et le style de Camille Lemonnier ; pour la section de littérature, une étude sur l'Ardenne comme thème littéraire.

L'Académie a enfin attribué, sur proposition de la Commission consultative du Fonds National de la Littérature, des subventions d'aide à l'édition de plusieurs manuscrits.

Réunie en séance mensuelle le 13 mars, l'Académie a entendu une communication de M. Edmond Vandercammen : *L'aventure collective du Journal des Poètes*, dont le texte est publié dans ce Bulletin.

* * *

Selon sa tradition, l'Académie a réuni le 13 février en un amical cocktail de presse les lauréats de ses prix littéraires de 1975. Les membres de l'Académie, les écrivains qu'elle avait couronnés et les journalistes de la presse littéraire se sont retrouvés dans le climat amical de cette réunion annuelle.

* * *

Le 8 janvier 1976, de nombreux amis de Constant Burniaux se sont retrouvés à la Bibliothèque communale de Jette. Celle-ci avait orga-

nisé un important hommage à l'écrivain qui fut si longtemps un Jettois de cœur et d'adoption.

Une remarquable exposition montrait de nombreux documents : livres, manuscrits, correspondances, œuvres d'art. On mesurait ainsi la place qu'avait tenue Constant Burniaux dans les Lettres en Belgique, en France et ailleurs.

Plusieurs orateurs, au cours de deux soirées, ont évoqué l'œuvre de Constant Burniaux. Nous publierons certaines de ces études dans le prochain numéro du Bulletin.

* * *

M. Roland Mortier a dirigé à Pise, en mars, un séminaire qui étudiait la composante historique dans l'exégèse littéraire, Diderot et la nouvelle fonction du dialogue, l'originalité (réévaluation d'un concept littéraire au XVIII^e siècle), le thème des ruines, de Diderot à Chateaubriand, et le voyage en Italie au XVIII^e siècle. Le séminaire était organisé par la *Scuola Normale Superiore* de Pise et l'*Accademia Nazionale dei Lincei* de Rome.

OUVRAGES PUBLIÉS

PAR

l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises

BRUXELLES, PALAIS DES ACADÉMIES

ACADÉMIE. — *Table Générale des Matières du Bulletin de l'Académie*, par René Fayt. Années 1922 à 1970. 1 vol. in-8° de 122 pages. — 1972 150 fr.

ACADÉMIE. — *Le centenaire d'Émile Verhaeren*. Discours, textes et documents (Luc Hommel, Léo Collard, duchesse de La Rochefoucauld, Maurice Garçon, Raymond Queneau, Henri de Ziegler, Diego Valeri, Maurice Gilliams, Pierre Nothomb, Lucien Christophe, Henri Liebrecht, Alex Pasquier, Jean Berthoin, Édouard Bonnefous, René Fauchois, J. M. Culot) 1 vol. in-8° de 89 p. — 1956 150,—

ACADÉMIE. — *Le centenaire de Maurice Maeterlinck*. Discours, études et documents (Carlo Bronne, Victor Larock, duchesse de La Rochefoucauld, Robert Vivier, Jean Cocteau, Jean Rostand, Georges Sion, Joseph Hanse, Henri Davignon, Gustave Vanwelkenhuyzen, Raymond Poulliart, Fernand Desonay, Marcel Thiry). 1 vol. in-8° de 314 p. — 1964 400,—

ACADÉMIE. — *Galerie des portraits*. Recueil des 74 notices biographiques et critiques publiées de 1928 à 1972 dans l'*Annuaire* sur Franz Ansel, l'abbé Joseph Bastin, Julia Bastin, Alphonse Bayot, Charles Bernard, Giulio Bertoni, Émile Boisacq, Thomas Braun, Ferdinand Brunot, Ventura Garcia Calderon, Joseph Calozet, Henry Carton de Wiart, Gustave Charlier, Jean Cocteau, Colette, Albert Counson, Léopold Courouble, Henri Davignon, Auguste Doutrepoint, Georges Doutrepoint, Hilaire Duesberg, Louis Dumont-Wilden, Georges Eekhoud, Max Elskamp, Servais Étienne, Jules Feller, Georges Garnir, Iwan Gilkin, Valère Gille, Albert Giraud, Edmond Glesener, Arnold Goffin, Albert Guislain, Jean Haust, Luc Hommel, Jakob Jud, Hubert Krains, Arthur Langfors, Henri Liebrecht,

- Maurice Maeterlinck, Georges Marlow, Albert Mockel, Edouard Montpetit, Pierre Nothomb, Christofer Nyrop, Louis Piérard, Charles Plisnier, Georges Rency, Mario Roques, Jacques Salverda de Grave, Fernand Severin, Henri Simon, Paul Spaak, Hubert Stiernet, Lucien-Paul Thomas, Benjamin Vallotton, Émile van Arenbergh, Firmin van den Bosch, Jo van der Elst, Gustave Vanzype, Ernest Verlant, Francis Vielé-Griffin, Georges Virrès, Joseph Vrindts, Emmanuel Walberg, Brand Whitlock, Maurice Wilmotte, Benjamin Mather Woodbridge, par 43 membres de l'Académie. 4 vol. 14 × 20 de 470 à 500 pages, illustrés de 74 portraits. Chaque volume 400,—
- ACTES du *Colloque Baudelaire*, Namur et Bruxelles 1967, publiés en collaboration avec le Ministère de la Culture française et la Fondation pour une Entraide Intellectuelle Européenne (Carlo Bronne, Pierre Emmanuel, Marcel Thiry, Pierre Wigny, Albert Kies, Gyula Illyès, Robert Guiette, Roger Bodart, Marcel Raymond, Claude Pichois, Jean Follain, Maurice-Jean Lefebve, Jean-Claude Renard, Claire Lejeune, Edith Mora, Max Milner, Jeanine Moulin, José Bergamin, Daniel Vouga, François Van Laere, Zbigniew Bienkowski, Francis Scarfe, Valentin Kataev, John Brown, Jan Vladislav, Georges-Emmanuel Clancier, Georges Poulet). 1 vol. in-8° de 248 p. — 1968 250,—
- ANGELET Christian. — *La poétique de Tristan Corbière*. 1 vol. in-8° de 145 p. — 1961 200,—
- BAYOT Alphonse. — *Le Poème moral*. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200. 1 vol. in-8° de 300 p. — 1929 300,—
- BERVOETS Marguerite. — *Œuvres d'André Fontainas*. 1 vol. in-8° de 238 p. — 1949 280,—
- BEYEN Roland. — *Michel de Ghelderode ou la hantise du masque*. Essai de biographie critique. 1 vol. in-8° de 540 p. — 1971 Réimp. 1972 480,—
- BIBLIOGRAPHIE des écrivains français de Belgique. 1881-1960.
Tome 1 (A-Des) établi par Jean-Marie CULOT. 1 vol. in-8° de VII-304 p. — 1958 200,—
Tome 2 (Det-G) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jean WARMOES, sous la direction de Roger BRUCHER. 1 vol. in-8° de XXXIX-219 p. — 1966 300,—
Tome 3 (H-L) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jeanne BLOGIE, sous la direction de Roger BRUGER. 1 vol. in-8° de XIX-310 p. — 1968 300,—

- Tome 4 (M-N) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jeanne BLOGIE et R. Van de SANDE, sous la direction de Roger BRUCHER. 1 vol. in-8°, 468 p. — 1972 350,—
- BIBLIOGRAPHIE de Franz Hellens, par Raphaël De Smedt. Extrait du tome 3 de la Bibliographie des Écrivains français de Belgique. 1 br. in-8° de 36 p. — 1968 60,—
- BODSON-THOMAS Annie. — *L'Esthétique de Georges Rodenbach*. 1 vol 14 × 20 de 208 p. — 1942 250,—
- BOUMAL Louis. — *Œuvres* (publiées par Lucien Christophe et Marcel Paquot). Réédition, 1 vol. 14 × 20 de 211 p. — 1939 250,—
- BRAET Herman. — *L'accueil fait au symbolisme en Belgique, 1885-1900*. 1 vol. in-8° de 203 p. 250,—
- BRONCKART Marthe. — *Études philologiques sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin*. 1 vol. in-8° de 306 p. — 1933 350,—
- BRUCHER Roger. — Maurice Maeterlinck. *L'œuvre et son audience*. Essai de bibliographie 1883-1960. 1 vol. in-8° de 146 p. — 1972 (épuisé) 180,—
- BUCHOLE Rosa. — *L'Évolution poétique de Robert Desnos*. 1 vol. 14 × 20 de 328 p. — 1956 350,—
- CHAINAYE Hector. — *L'Ame des choses*. Réédition 1 vol. 14 × 20 de 189 p. — 1935 200,—
- CHAMPAGNE Paul. — *Nouvel essai sur Octave Pirmez*. I. *Sa vie*. 1 vol. 14 × 20 de 204 p. — 1952 250,—
- CHARLIER Gustave. — *Le Mouvement romantique en Belgique. (1815-1850)*. I. *La Bataille romantique*. 1 vol. in-8° de 423 p. — 1931 480,—
- CHARLIER Gustave. — *Le Mouvement romantique en Belgique. (1815-1850)*. II. *Vers un Romantisme national*. 1 vol. in-8° de 546 p. — 1948 480,—
- CHARLIER Gustave. — *La Trage-Comédie Pastoralle (1594)*. 1 vol. in-8° de 116 p. — 1959 160,—
- CHRISTOPHE Lucien. — *Albert Giraud. Son œuvre et son temps*. 1 vol. 14 × 20 de 142 p. — 1960 200,—
- Pour le Centenaire de COLETTE*, textes de Georges Sion, Françoise Mallet-Joris, Pierre Falize, Lucienne Desnoues et Carlo Bronne, 1 plaquette de 57 p., avec un dessin de Jean-Jacques Gailliard. 80,—
- COMPÈRE Gaston. — *Le Théâtre de Maurice Maeterlinck*. 1 vol. in-8° de 270 p. — 1955 (épuisé) 300,—
- CULOT Jean-Marie. — *Bibliographie d'Émile Verhaeren*. 1 vol. in-8° de 156 p. — 1958 200,—

- DAVIGNON Henri. — *L'Amitié de Max Elskamp et d'Albert Mochel* (Lettres inédites). I vol. 14 × 20 de 76 p. — 1955. 100,—
- DAVIGNON Henri. — *Charles Van Lerberghe et ses amis*. I vol. in-8° de 184 p. — 1952 220,—
- DAVIGNON Henri. — *De la Princesse de Clèves à Thérèse Desqueyroux*. I vol. 14 × 20 de 237 p. — 1963 250,—
- DEFRENNE Madeleine. — *Odilon-Jean Périer*. I vol. in-8° de 468 p. — 1957 480,—
- DE REUL Xavier. — *Le roman d'un géologue*. Réédition (Préface de Gustave Charlier et introduction de Marie Gevers). I vol. 14 × 20 de 292 p. — 1958 320,—
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour*. I. *Cassandra*. I vol. in-8° de 282 p. — Réimpression, 1965 320,—
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour*. II. *De Marie à Genève*. I vol. in-8° de 317 p. — Réimpression, 1965 350,—
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour*. III. *Du poète de cour au chanfre d'Hélène*. I vol. in-8° de 415 p. — 1959. 450,—
- DE SPRIMONT Charles. — *La Rose et l'Épée*. Réédition. I vol. 14 × 20 de 126 p. — 1936 150,—
- DOUTREPONT Georges. — *Les Proscrits du Coup d'État du 2 décembre 1851 en Belgique*. I vol. in-8° de 169 p. — 1938. 200,—
- DUBOIS Jacques. — *Les Romanciers français de l'Instantané au XIX^e siècle*. I vol. in-8° de 221 p. — 1963 250,—
- ÉTIENNE Servais. — *Les Sources de « Bug-Jargal »*. I vol. in-8° de 159 p. — 1923 220,—
- FRANÇOIS Simone. — *Le Dandysme et Marcel Proust* (De Brummel au Baron de Charlus). I vol. in-8° de 115 p. — 1956. (épuisé) 160,—
- GILLIS Anne-Marie. — *Edmond Breuché de la Croix*. I vol. 14 × 20 de 170 p. — 1957 220,—
- GILSOUL Robert. — *La Théorie de l'Art pour l'Art chez les écrivains belges de 1830 à nos jours*. I vol. in-8° de 418 p. — 1936 480,—
- GILSOUL Robert. — *Les influences anglo-saxonnes sur les Lettres françaises de Belgique de 1850 à 1880*. I vol. in-8° de 342 p. — 1953 380,—
- GIRAUD Albert. — *Critique littéraire*. Réédition. I vol. 14 × 20 de 187 p. — 1951 220,—
- GUIETTE Robert. — *Max Elskamp et Jean de Bosschère*. Correspondance. I vol. 14 × 20 de 64 p. — 1963 100,—
- GUILLAUME Jean S.J. — *La poésie de Van Lerberghe*. Essai d'exégèse intégrale. I vol. in-8° de 247 p. — 1962 (épuisé) . 300,—

- GUILLAUME Jean S.J. — *Essai sur la valeur exégétique du substantif dans les « Entrevisions » et « La Chanson d'Ève » de Van Lerberghe*. I vol. in-8° de 303 p. — 1956 350,—
- GUILLAUME Jean S.J. — *Le mot-thème dans l'exégèse de Van Lerberghe*, I vol. in-8° de 108 p. — 1959 150,—
- GUILLAUME Jean S.J. — « *Les Chimères* » de Nerval. Édition critique. I vol. in-8° de 172 p. avec 12 pl. h.-texte 220,—
- HAUST Jean. — *Médecinaire Liégeois du XIII^e siècle et Médecinaire Namurois du XIV^e* (manuscrits 815 et 2700 de Darmstadt). I vol. in-8° de 215 p. — 1941 280,—
- HEUSY Paul. — *Un coin de la Vie de misère*. Réédition. I vol. 14 × 20 de 167 p. — 1942 200,—
- HOUSSA Nicole. — *Le souci de l'expression chez Colette*. I vol. 14 × 20 de 236 p. — 1958 250,—
- « *La Jeune Belgique* » (et « *La Jeune revue littéraire* »). *Tables générales des matières*, par Charles Lequeux (Introduction par Joseph Hanse). I vol. in-8° de 150 p. — 1964 200,—
- JAMMES Francis et BRAUN Thomas. — *Correspondance* (1898-1937). Texte établi et présenté par Daniel Laroche. Introduction de Benoît Braun. I vol. in-8° de 238 p. — 1972 300,—
- KLINKENBERG Jean-Marie. — *Style et Archaïsme dans la légende d'Ulenspiegel de Charles De Coster*, 2 vol., in-8°, 425 p. + 358 p., 1973 650,—
- LECOCQ Albert. — *Œuvre poétique*. Avant-propos de Robert Silvercruys. Images d'Auguste Donnay. Avec des textes inédits. I vol. in-8° de 336 p. 480,—
- LEMONNIER Camille. — *Paysages de Belgique*. Réédition. Choix de pages. Préface par Gustave Charlier. I vol. 14 × 20 de 135 p. — 1945 (épuisé) 180,—
- MAES Pierre. — *Georges Rodenbach (1855-1898)*. Ouvrage couronné par l'Académie française. I vol. 14 × 20 de 352 p. — 1952 380,—
- MARET François. — *Il y avait une fois*. I vol. 14 × 20 de 116 p. — 1943 160,—
- MICHEL Louis. — *Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse*. I vol. in-8° de 432 p. — 1935 480,—
- MORTIER Roland. — *Le Tableau littéraire de la France au XVIII^e siècle*, I vol. de 14 × 20 de 145 p. — 1972 180,—
- MOULIN Jeanine. — *Fernand Crommelynck*, textes inconnus et peu connus, étude critique et littéraire, 332 p. in-8°, plus iconographie — 1974 320,—

- NOULET Émilie. — *Le premier visage de Rimbaud*, nouvelle édition revue et complétée, 1 vol. 14 × 20, 335 p. — 1973 . 300,—
- OTTEN Michel. — *Albert Mockel. Esthétique du Symbolisme*. 1 vol. in-8° de 256 p. — 1962 320,—
- PAQUOT Marcel. — *Les Étrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeux à Molière*. 1 vol. in-8° de 224 p. 280,—
- PICARD Edmond. — *L'Amiral*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 95 p. — 1939 150,—
- PIRMEZ Octave. — *Jours de Solitude*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 351 p. — 1932 400,—
- POHL Jacques. — *Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlars français de Belgique*. — 1 vol. in-8° de 248 p. — 1962 300,—
- REICHERT Madeleine. — *Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Hasselt*. 1 vol. in-8° de 248 p. — 1933 320,—
- REIDER Paul. — *Mademoiselle Vallantin*. Réédition. (Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen). 1 vol. 14 × 20 de 216 p. — 1959 250,—
- REMACLE Madeleine. — *L'élément poétique dans « A la recherche du Temps perdu » de Marcel Proust*. 1 vol. in-8° de 213 p. — 1954 280,—
- RENCHON Hector. — *Études de syntaxe descriptive*. Tome I : *La conjonction « si » et l'emploi des formes verbales*. 1 vol. in-8° de 200 p. — 1967. Réimpression en 1969 280,—
- Tome II : *La syntaxe de l'interrogation*. 1 vol. in-8° de 284 p. — 1967. Réimpression en 1969 350,—
- ROBIN Eugène. — *Impressions littéraires* (Introduction par Gustave Charlier). 1 vol. 14 × 20 de 212 p. — 1957 . . 280,—
- RUELLE Pierre. — *Le vocabulaire professionnel du houilleur borain*. 1 vol. in-8° de 200 p. — 1953 280,—
- SANVIC Romain. — *Trois adaptations de Shakespeare : Mesure pour Mesure, Le Roi Lear, La Tempête*. Introduction et notices de Georges Sion. 1 vol. in-8° de 382 p. 450,—
- SCHAEFFER Pierre-Jean. — *Jules Destrée*. Essai biographique. 1 vol. in-8° de 420 p. — 1962 480,—
- SEVERIN Fernand. — *Lettres à un jeune poète*, publiées et commentées par Léon Kochnitzky. 1 vol. 14 × 20 de 312 p. — 1960 180,—
- SOREIL Arsène. — *Introduction à l'histoire de l'Esthétique française* (troisième édition revue et augmentée). 1 vol. in-8° de 172 p. — 1966 220,—
- SOSSET L. L. — *Introduction à l'œuvre de Charles De Coster*. 1 vol. in-8° de 200 p. — 1937 250,—

TERRASSE Jean. — <i>Jean-Jacques Rousseau et la quête de l'âge d'or</i> . I vol. in-8° de 319 p. — 1970	400,—
THOMAS Paul-Lucien. — <i>Le Vers moderne</i> . I vol. in-8° de 274 p. — 1943	300,—
VANDRUNNEN James. — <i>En pays wallon</i> . Réédition. I vol. 14 × 20 de 241 p. — 1935	200,—
VANWELKENHUYZEN Gustave. — <i>L'influence du naturalisme français en Belgique</i> . I vol. in-8° de 339 p. — 1930	380,—
VANWELKENHUYZEN Gustave. — <i>Histoire d'un livre: « Un Mâle », de Camille Lemonnier</i> . I vol. 14 × 20 de 162 p. — 1961	220,—
VANZYPE Gustave. — <i>Itinéraires et portraits</i> . Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen. I vol. 14 × 20 de 184 p. — 1969	200,—
VERMEULEN François. — <i>Edmond Picard et le réveil des Lettres belges (1881-1898)</i> . I vol. in-8° de 100 p. — 1935	140,—
VIVIER Robert. — <i>L'originalité de Baudelaire</i> (réimpression revue par l'auteur, suivie d'une note). I vol. in-8 de 296 p. 1965	350,—
VIVIER Robert. — <i>Et la poésie fut langage</i> . I vol. 14 × 20 de 232 p. — 1954. Réimpression en 1970	280,—
VIVIER Robert. — <i>Traditore</i> . I vol. in-8 de 285 p. — 1960.	350,—
« LA WALLONIE ». — <i>Table générale des matières</i> (juin 1886 à décembre 1892) par Ch. LEQUEUX. — I vol. in-8° de 44 p. — 1961	95,—
WARNANT LÉON. — <i>La Culture en Hesbaye liégeoise</i> . I vol. in-8° de 255 p. — 1949	300,—
WILLAIME Élie. — <i>Fernand Severin. — Le poète et son Art</i> . I vol. 14 × 20 de 212 p. — 1941	250,—

VIENT DE PARAÎTRE

PIELTAIN Paul. — <i>Le Cimetière marin de Paul Valéry</i> (essai d'explication et commentaire). I vol. in 8° de 324 p. — 1975.	400,—
--	-------

En outre, la plupart des communications et articles publiés dans ce Bulletin depuis sa création existent en tirés à part.

Le présent tarif annule les précédents.

